

Reprise : si loin, si proche

Point de conjoncture



6 mai 2021

Sommaire

Vue d'ensemble	3
Activité économique	5
● <i>Restrictions sanitaires dans certains services, problèmes d'approvisionnement dans l'industrie : de nombreux facteurs limitent l'activité des entreprises début 2021</i>	10
● <i>En avril 2021, près de la moitié des entreprises déclarent des effets défavorables sur leur productivité des mesures imposées par la crise sanitaire.....</i>	15
Consommation des ménages	19
● <i>Le troisième confinement semble avoir un peu moins contraint les comportements de consommation et de mobilité que celui de novembre.....</i>	23
Comparaisons internationales	27

Rédacteurs en chefs : Julien Pouget et Olivier Simon
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

Les *Notes* et *Points de conjoncture* sont disponibles dès leur parution sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr).

Rédaction achevée le 5 mai 2021

Institut national de la statistique et des études économiques
Directeur général : Jean-Luc Tavernier
Direction générale : 88 avenue Verdier - CS 70058 - 92541 Montrouge Cedex
Standard : 01.87.69.50.00
Adresse internet : <http://www.insee.fr>

Reprise : si loin, si proche

Premier trimestre 2021 : consommation bridée, investissement dynamique

L'Insee a publié fin avril la première estimation des comptes nationaux du premier trimestre 2021. Sans surprise, le rebond du PIB français a été limité (+0,4 % par rapport au quatrième trimestre 2020, lui-même marqué par le deuxième confinement). Les restrictions sanitaires, déjà importantes début janvier, se sont durcies tout au long du trimestre : avancée à 18h de l'horaire du couvre-feu en janvier, fermeture des grands centres commerciaux en février, confinements locaux en mars.

De ce fait, l'activité économique s'est légèrement dégradée au mois le mois, entre janvier 2021 (4 % sous son niveau d'avant-crise, soit celui du quatrième trimestre 2019) et mars (5 %). La consommation des ménages, en particulier, est restée bridée par les restrictions, et les exportations ont reculé. À l'inverse, l'investissement, qui – contrairement aux récessions précédentes – n'a pas baissé beaucoup plus que le PIB en 2020, a poursuivi début 2021 le rebond initié l'été dernier.

Au niveau international, les chiffres du premier trimestre 2021 dessinent un paysage contrasté. À ce stade, les différences entre pays début 2021 reflètent sans doute davantage les disparités en termes de sévérité et de calendrier des restrictions sanitaires plutôt qu'en termes de stimulus budgétaires. Ces restrictions ont pesé notamment sur la plupart des économies européennes. L'économie américaine a quant à elle progressé nettement, à la faveur du desserrement progressif des contraintes sanitaires et de la vive progression du revenu des ménages, tandis que les exportations chinoises, sorties renforcées de la crise, ont continué de gagner des parts de marché.

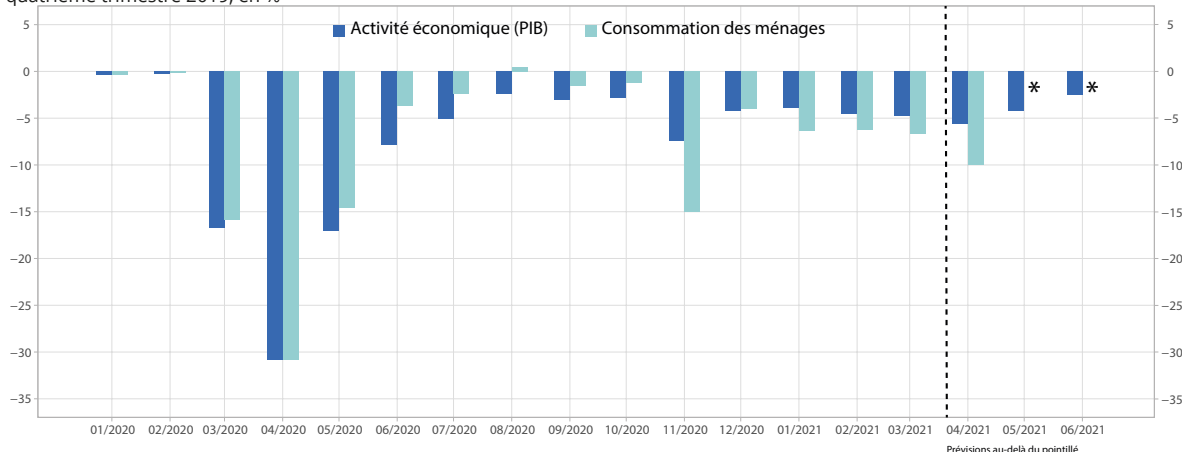
Deuxième trimestre 2021 : à la fois si loin et si proche de la reprise

En France, le troisième confinement national à partir du 3 avril 2021 a contraint l'activité économique selon des modalités un peu différentes de celles qui prévalaient en novembre dernier pendant le deuxième confinement. Les restrictions de mobilité ont été un peu moindres, la liste des commerces ouverts a été légèrement élargie ; en revanche les établissements scolaires ont été fermés quelque temps.

Ainsi, les indicateurs à haute fréquence (montants agrégés des transactions par carte bancaire CB, indicateurs de mobilité fournis par Google, etc.) ont certes décroché en avril, mais moins qu'en novembre : pendant ce troisième confinement national, la consommation des ménages aurait reculé à 10 % sous son niveau d'avant crise (contre 15 % en novembre 2020 et 31 % en avril 2020 ; ► [graphique](#)).

► Estimations et prévisions mensuelles du PIB et de la consommation des ménages

écart au quatrième trimestre 2019, en %



* le PIB est projeté jusqu'en juin 2021 mais la consommation des ménages n'est estimée que pour avril 2021.

Source : calcul et prévision Insee

Les enquêtes de conjoncture d'avril ont accusé le coup dans le commerce et dans les services les plus affectés, mais sont restées globalement bien orientées dans l'industrie et le bâtiment. Comme en novembre, ce confinement aurait davantage affecté la consommation que le PIB, lequel se serait tout de même replié en avril à 6 % sous son niveau d'avant-crise (contre 7 ½ % en novembre 2020 et 31 % en avril 2020).

La décrue de la troisième vague épidémique et l'intensification de la campagne de vaccination ont conduit à préparer un calendrier de réouvertures graduelles, d'ici la fin juin. Ces réouvertures pourraient conduire l'activité économique à revenir à environ 4 % sous son niveau d'avant crise en mai, puis à -2 ½ % en juin. Sous ces hypothèses, le PIB du deuxième trimestre n'augmenterait qu'à peine, de l'ordre de +¼ % par rapport au trimestre précédent. Il se situerait ce trimestre environ 4 % sous son niveau d'avant crise et l'acquis de croissance annuelle serait alors de +4 ¼ % mi-2021.

Au creux de la grande récession de 2008-2009, le PIB français était justement tombé autour de 4 % sous son niveau d'avant crise. C'est dire l'ampleur de la crise actuelle : les restrictions sanitaires font chuter mécaniquement l'activité de certains secteurs très loin de leur niveau habituel. Pour autant, le succès de la campagne de vaccination dans les pays où elle est la plus avancée semble s'accompagner d'une nette reprise de l'activité et en particulier de la consommation des ménages. C'est la singularité de cette crise économique, laquelle découle directement de la crise sanitaire : les vagues épidémiques ont à chaque fois entraîné des chutes soudaines et de grande ampleur de l'activité, mais celles-ci peuvent être suivies de vifs rebonds une fois les contraintes levées et si l'épidémie reste jugulée, d'autant plus que les revenus des ménages et le tissu productif ont été globalement préservés par des mécanismes massifs de soutien.

Impact des mesures sanitaires sur la productivité, tensions sur les approvisionnements : quelques questions sur la reprise

Si la grille de lecture de la conjoncture des prochains mois reste essentiellement sanitaire, plusieurs questions, de nature plus économique, se posent néanmoins à l'aune des résultats récents, présentés dans ce document, des enquêtes de conjoncture menées par l'Insee auprès des entreprises.

La crise a affecté de manière très contrastée les différents secteurs d'activité. Si une partie de ces contrastes a vocation à se résorber, certains secteurs ne retrouveront pas forcément leur niveau d'avant crise. Inversement, d'autres auront sans doute durablement le vent en poupe (informatique, etc.), au-delà de la crise sanitaire. Ces recompositions sectorielles ainsi que celles entre entreprises au sein d'un même secteur sont susceptibles d'affecter le PIB potentiel. En parallèle, la productivité globale des facteurs peut également évoluer, sous l'effet par exemple du télétravail accru et de la numérisation de certaines tâches. La crise a accéléré, à marche forcée, certains de ces mouvements. En avril 2021, près d'une entreprise sur deux déclarait dans les enquêtes de conjoncture que les mesures de protection sanitaire (mesures prophylactiques, réorganisations éventuelles et/ou télétravail) jouaient négativement sur leur productivité. Concernant plus spécifiquement le télétravail, 20 % considéraient qu'il avait un effet défavorable, mais 11 % étaient d'avis contraire, ce qui laisse ouverte la question des gains de productivité associés quand ce mode de travail ne sera plus imposé.

Par ailleurs, selon les enquêtes de conjoncture d'avril 2021, de plus en plus d'entreprises de l'industrie, du bâtiment, et dans une moindre mesure des services, rencontrent des difficultés liées à l'offre qui freinent leur activité. Ainsi, 30 % des entreprises industrielles et 41 % des entreprises du bâtiment se déclarent confrontées à des difficultés d'offre seulement. En particulier, les tensions sur l'approvisionnement se multiplient. Reflétant le rebond du commerce mondial, les cours des matières premières accélèrent, tout comme les prix de production de l'industrie française (+4 % sur un an en mars 2021, un chiffre à nuancer toutefois par le faible niveau de ces indices au printemps 2020). Ce mouvement est susceptible d'entraîner tout à la fois une compression des marges des entreprises et une hausse au moins ponctuelle des prix à la consommation. ●

Activité économique

Selon la première estimation des comptes nationaux publiée fin avril, le PIB a légèrement augmenté (+0,4 %) au premier trimestre 2021, après un quatrième trimestre 2020 marqué par le deuxième confinement (-1,4 % par rapport au troisième trimestre). Toutefois, dans un contexte de renforcement progressif des mesures de restrictions sanitaires depuis janvier, l'activité économique s'est légèrement dégradée au mois le mois, jusqu'à atteindre -5 % en mars (en écart à l'avant-crise, c'est-à-dire le quatrième trimestre 2019), après -4 % en janvier. Au total, l'activité s'est située au premier trimestre 2021 à -4,4 % par rapport au niveau d'avant-crise, après -4,8 % au quatrième trimestre 2020.

Le regain de circulation du virus à la fin du premier trimestre a conduit le 20 mars à l'instauration d'un nouveau confinement, avec en particulier des restrictions de mobilité et la fermeture des commerces « non essentiels ». Ces mesures, d'abord limitées à 16 départements, ont ensuite été appliquées à partir du 3 avril au niveau national. Dans ce contexte, l'activité économique se serait dégradée à nouveau au mois d'avril, atteignant environ -6 % par rapport au niveau d'avant-crise (contre -7 ½ % en novembre dernier). Pour mai et juin, le scénario considéré ici suit le calendrier de réouverture graduelle annoncé le 30 avril. Ainsi l'activité économique rebondirait à -4 % dès le mois de mai, puis à -2 ½ % en juin – c'est-à-dire un niveau similaire à celui atteint en août 2020.

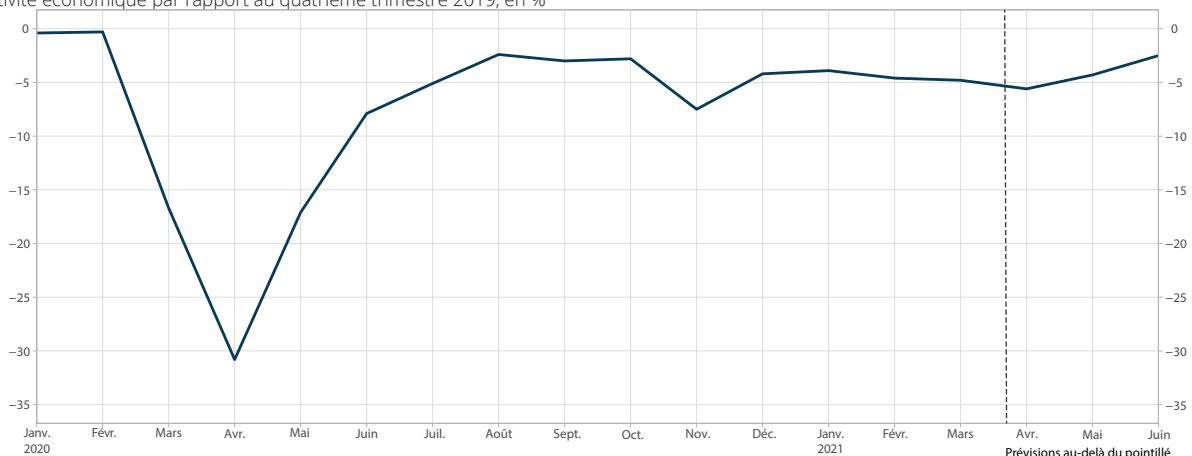
Au total, l'activité au deuxième trimestre 2021 se situerait à -4 % en écart au quatrième trimestre 2019, et serait donc en très légère progression par rapport au trimestre précédent (de l'ordre de +¼ %). À l'issue du deuxième trimestre 2021, l'acquis de croissance pour 2021 serait alors de +4 ¼ %, avec un potentiel de rebond supplémentaire au second semestre si la situation sanitaire reste maîtrisée.

Au premier trimestre 2021, l'activité économique a été largement affectée par les restrictions sanitaires, mais un peu moins qu'au quatrième trimestre 2020

Au premier trimestre 2021, selon la première estimation des comptes trimestriels, l'activité économique a légèrement progressé (0,4 % par rapport au quatrième trimestre 2020, après -1,4 %), se situant à 4,4 % sous le niveau d'avant-crise (après -4,8 %, ► [figure 1](#)). En effet, certaines mesures de restrictions sanitaires en vigueur depuis fin octobre 2020 – couvre-feu limitant les déplacements et les opportunités de consommer, fermeture de certaines activités comme les bars ou la restauration en salle – ont été peu à peu renforcées entre janvier et mars. Le regain de l'épidémie a été plus marqué à partir de la fin février ; des mesures locales ont été instaurées le week-end (confinement pour le littoral des Alpes-Maritimes et Dunkerque, puis le Pas-de-Calais). À partir du 20 mars, dans seize départements – dont l'ensemble des départements de l'Île-de-France, des Hauts-de-France et une partie de la Normandie et de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, représentant un tiers de la population et environ 40 % de l'activité économique – des confinements ont été instaurés : refermeture des commerces « non essentiels » (dont la liste a néanmoins été réduite par rapport au 2^e confinement, excluant notamment librairies, disquaires, coiffeurs...), interdiction des déplacements interrégionaux et au-delà d'un rayon de dix kilomètres. Le 26 mars, trois départements supplémentaires ont été concernés à leur tour par ces mesures.

► 1. Pertes d'activité mensuelles estimées puis prévues

écart d'activité économique par rapport au quatrième trimestre 2019, en %



Lecture : en janvier, l'activité économique a été en retrait d'environ 4 % par rapport au niveau du quatrième trimestre 2019. Elle se serait établie en avril à -6 %.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Conjoncture française

En janvier 2021, l'activité s'est située à environ -4 % par rapport à son niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019), soit un niveau proche de celui du mois de décembre (► **figure 1**). Après un point bas en décembre, l'industrie a fortement rebondi en janvier, en particulier dans l'agroalimentaire, dans la fabrication de biens d'équipements et dans les « autres branches industrielles » (métallurgie, pharmacie, caoutchouc et plastique...); de même pour la construction. À l'inverse, les services marchands avaient connu un point haut en décembre et leur activité s'est un peu atténuée en janvier, avec le renforcement des mesures sanitaires : c'est le cas notamment du commerce et des autres activités de services (dont les services personnels comme la coiffure ou les services de blanchisserie); les autres branches des services marchands se prêtant davantage au télétravail ont été moins affectées. Les services non marchands ont continué à progresser en janvier, en particulier dans la santé. En février-mars, l'activité s'est à nouveau dégradée pour se situer à -4 ½ %, puis à -5 % par rapport à son niveau d'avant-crise. Cette dégradation a touché les mêmes branches des services marchands qu'en janvier, ainsi que l'ensemble de l'industrie, et notamment les matériels de transport, affectés par des difficultés d'approvisionnement dans l'automobile liées à une pénurie de composants électroniques. La construction et les services non marchands ont, quant à eux, été relativement stables, les services de santé restant dynamiques du fait notamment des tests de dépistage du coronavirus et de la montée en charge de la campagne de vaccination.

Au total sur le premier trimestre 2021, la construction a été allante, à -4,5 % par rapport à l'avant-crise (après -8,0 % au trimestre précédent), un niveau supérieur au point haut du troisième trimestre 2020. Les services non marchands ont globalement progressé, à 1,3 % au-dessus du niveau d'avant-crise (après l'avoir atteint

au trimestre précédent). L'industrie s'est légèrement dégradée (-4,8 % en écart à l'avant-crise, après -4,4 %), pénalisée par les matériels de transport et malgré la reprise des biens d'équipement ou des « autres branches industrielles ». Enfin, les services marchands ont été quasi stables (-6,4 % en écart à l'avant-crise, après -6,5 %), malgré des mouvements infra-mensuels heurtés notamment dans le commerce, et une dégradation de l'hébergement-restauration (fermetures pendant trois mois, contre deux au trimestre précédent).

En avril 2021, la dégradation de l'activité économique se serait accentuée avec le troisième confinement national, sans toutefois atteindre le point bas de novembre

En avril 2021, les anticipations des entreprises, telles qu'exprimées dans les enquêtes de conjoncture de l'Insee, suggèrent une amélioration de l'activité globalement dans l'industrie et la construction, mais une poursuite de sa dégradation dans les services (**figure 2**) – de manière cohérente avec l'instauration d'un troisième confinement national à partir du 3 avril.

Parmi les indicateurs à « haute fréquence » disponibles, le trafic routier tous véhicules a nettement chuté à partir de la mise en place des restrictions de déplacement au niveau national le 3 avril, jusque 25 % sous le niveau d'avant-crise (► **figure 3**). Le trafic poids lourds est, en revanche, resté stable en avril – hormis un creux lié au week-end de Pâques – suggérant, comme en novembre, un faible impact du confinement sur les déplacements directement liés à l'activité, notamment industrielle.

La consommation journalière d'électricité des entreprises directement raccordées à RTE (► **figure 4**) permet également d'approcher l'évolution de l'activité économique de certaines branches spécifiques : elle suggère une stabilité autour du niveau d'avant-crise

► 2. Climat des affaires dans l'industrie manufacturière et dans les services



Lecture : en avril, l'indicateur synthétique du climat des affaires dans les services était de 91,2.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture

dans les « autres branches industrielles » (textile, chimie, métallurgie...). Dans les services de transport, la consommation est restée à un niveau plus dégradé, tandis qu'elle s'est stabilisée après une baisse en mars dans les matériels de transport (dans ces deux branches, le léger rebond début avril est sans doute lié à un effet saisonnier).

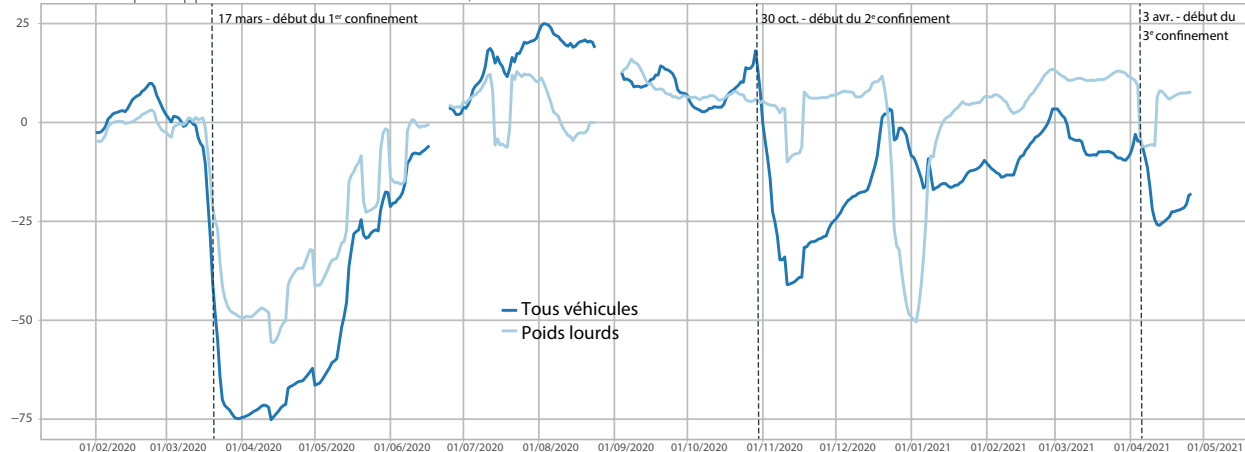
De leur côté, le nombre de requêtes sur le moteur de recherche *Google* indique, en février comme en janvier, un maintien à un niveau très faible des requêtes relatives aux secteurs les plus exposés aux mesures de restrictions comme « aérien », « théâtre » et « cinéma » (► **figure 5**). Les recherches liées au champ sémantique « boutique », déjà en baisse en mars, ont accentué leur

chute début avril ; de même que, dans une moindre mesure, celles portant sur le champ sémantique « hôtel » et « train ».

Au total, en avril 2021, l'activité économique se serait de nouveau dégradée, atteignant -6 % par rapport à l'avant-crise, après -5 % en mars (► **figure 6**). L'industrie et la construction n'auraient globalement pas été affectées par cette dégradation et l'activité y aurait même progressé légèrement. Ce serait le cas dans les branches industrielles où l'activité avait déjà bien repris les mois précédents (biens d'équipement, « autres branches industrielles ») tandis que dans la fabrication de matériels de transport, l'activité serait restée déprimée, pénalisée en particulier par les difficultés dans l'automobile (approvisionnement)

► 3. Trafic routier en France

perte de trafic routier par rapport à une situation d'avant-crise, en %



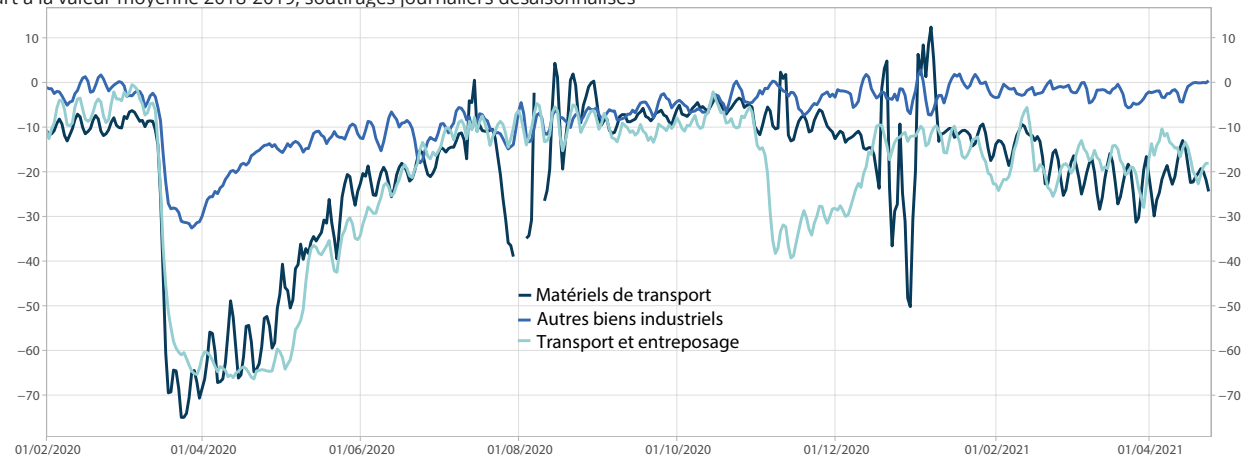
Lecture : le 11 avril 2021, le trafic routier en France était de 6 % inférieur pour les poids lourds et de 25 % inférieur pour tous les véhicules, par rapport à un jour comparable d'avant-crise.

Note : l'indice est construit en comparant le trafic actuel à un trafic « avant-crise ». Afin que cette référence soit la plus « juste possible », celle-ci est calculée sur le débit moyen journalier du 13 janvier au 2 février 2020 pour éviter les effets liés aux vacances scolaires et au début du confinement. Pour plus de lisibilité, on a lissé la série avec une moyenne mobile sur 7 jours. Le dernier point est celui du 26 avril

Source : Cerema, calculs Insee

► 4. Consommation d'électricité journalière des entreprises directement raccordées à RTE

en écart à la valeur moyenne 2018-2019, soutirages journaliers désaisonnalisés



Lecture : le 1^{er} avril 2021, la consommation d'électricité dans la branche des matériels de transport était inférieure de 21 % par rapport à la consommation moyenne d'un mois et d'un jour de semaine équivalents.

Note : le dernier point correspond à la date du 25 avril 2021. La désaisonnalisation de ces données est effectuée sur des séries relativement courtes et est donc fragile ; dans la branche des matériels de transport, certains points extrêmes uniquement liés à des effets saisonniers (pendant l'été 2020) ont été retirés pour plus de lisibilité.

Source : RTE, Insee, calculs Insee

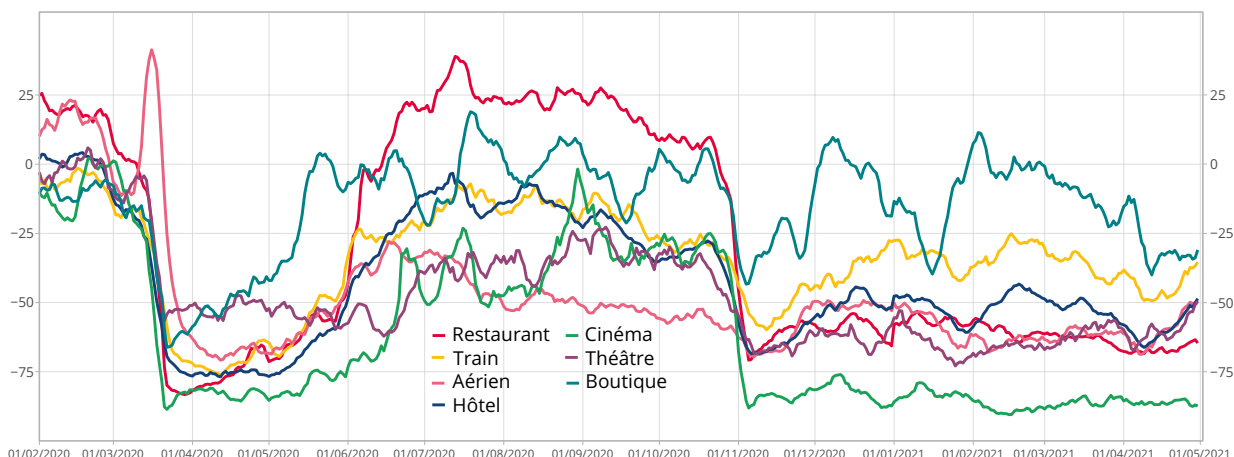
Conjoncture française

et dans l'aéronautique (► **éclairage**). Dans les services marchands, l'activité aurait été stable ou en légère progression dans les branches peu affectées par les mesures de confinement, alors qu'elle se serait dégradée, et à des niveaux très déprimés, dans les secteurs directement touchés par les restrictions (hébergement-restauration, services de transport, autres activités de services). Cependant, dans les services de transport ou

les autres activités de services, la perte d'activité aurait été moins forte en avril qu'en novembre dernier. C'est également le cas dans les services aux entreprises. Les services non marchands auraient quant à eux conservé leur dynamisme, notamment dans la santé ; la production de services d'enseignement aurait été peu affectée, la période supplémentaire de fermeture complète des écoles hors jours fériés et vacances scolaires ne dépassant

► 5. Fréquence de recherche de mots-clés sur internet

en %



Lecture : le 12 avril 2021, la moyenne mobile sur 7 jours du nombre de recherches dans le champ sémantique « boutique » sur Google en France était inférieure de 40 % par rapport à la moyenne des moyennes mobiles sur 7 jours des 12 avril entre 2017 et 2019.

Note : la date du dernier point est le 30 avril.

Source : Google Trends, calculs Insee

► 6. Estimation puis prévision des pertes d'activité économique par branche

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Branche	Poids	2020		2021				avril	contrib. avril
		avril	novembre	T1	janvier	février	mars		
Agriculture, sylviculture et pêche	2	-1,9	-1,1	-0,2	-0,6	-0,1	0,2	0	0
Industrie	14	-35,3	-3,8	-4,8	-1,6	-6,2	-6,6	-5	-1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-14,4	-2,4	-4,1	-2,1	-5,5	-4,8	-5	0
Cokéfaction et raffinage	0	-25,5	-2,0	-34,3	-45,3	-33,2	-24,1	-24	0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-39,4	0,3	0,1	4,7	-0,9	-3,6	0	0
Fabrication de matériels de transport	2	-69,9	-17,6	-23,3	-17,2	-24,9	-27,6	-27	0
Fabrication d'autres produits industriels	6	-37,6	-2,1	-2,1	0,7	-3,5	-3,6	-2	0
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3	-23,4	-3,2	-2,9	-0,8	-4,6	-3,5	-1	0
Construction	6	-58,9	-6,0	-4,5	-4,2	-4,7	-4,4	-4	0
Services principalement marchands	57	-28,3	-10,3	-6,4	-6,2	-6,4	-6,6	-9	-5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-37,9	-11,7	-4,3	-3,9	-4,3	-4,8	-12	-1
Transports et entreposage	5	-39,9	-19,4	-12,6	-14,6	-10,6	-12,6	-15	-1
Hébergement et restauration	3	-69,7	-47,3	-44,7	-45,5	-44,2	-44,4	-48	-1
Information et communication	5	-14,4	-1,5	0,4	1,1	0,0	0,0	0	0
Activités financières et d'assurance	4	-18,1	-1,9	0,3	-0,1	0,1	1,0	0	0
Activités immobilières	13	-6,0	-0,1	0,7	0,7	0,7	0,8	1	0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-30,8	-6,8	-5,1	-4,2	-5,4	-5,5	-6	-1
Autres activités de services	3	-63,4	-45,0	-26,6	-25,2	-27,6	-27,1	-34	-1
Services principalement non marchands	22	-25,3	-1,3	1,3	1,3	1,4	1,1	1	0
VA totale	100	-29,9	-7,0	-4,3	-3,7	-4,4	-4,6	-6	-6
Taxes et subventions		-38,3	-11,2	-6,7	-5,3	-5,6	-5,9	-6	
PIB		-30,8	-7,5	-4,4	-3,9	-4,6	-4,8	-6	

■ Prévisions

Lecture : en avril 2021, la perte d'activité dans la branche de l'hébergement-restauration aurait été de -48 % par rapport au niveau d'avant-crise ; la contribution de cette branche à la perte totale serait de -1 point.

Source : Calculs Insee à partir de sources diverses

pas une semaine.

Dans l'ensemble, l'activité aurait donc été moins affectée par ces nouvelles mesures qu'en novembre (et *a fortiori* qu'en mars 2020) ; d'une part, elles sont moins restrictives, et, d'autre part, les entreprises semblent s'être adaptées à ces périodes de restrictions (télétravail, protections sanitaires...), même si une proportion importante signale des effets défavorables sur la productivité (► **éclairage**).

En mai-juin 2021, l'activité économique rebondirait, portée par l'allègement en quatre étapes des restrictions sanitaires

Ce scénario reprend le calendrier d'allègement des restrictions annoncé le 30 avril, qui définit quatre étapes, accompagnées de protocoles sanitaires (jauges) et qui peuvent être conditionnées à l'évolution de la situation sanitaire locale :

- le 3 mai, autorisation des déplacements interrégionaux et réouverture, avec des jauges, des collèges et lycées ;
- le 19 mai, réouverture des commerces « non essentiels », de la restauration en terrasse, des musées, théâtres et activités sportives (hors salles de sport) et relèvement du couvre-feu à 21 heures ;
- le 9 juin, réouverture complète des restaurants, des salles de sport, des salons et foires, relèvement du couvre-feu à 23 heures et accueil des touristes étrangers ;
- le 30 juin, fin du couvre-feu et fin des limites de jauges selon la situation sanitaire locale, dans les établissements recevant du public.

Les effets ainsi chiffrés sur les différentes branches concernées ont été appliqués au prorata des jours concernés pour chaque mois, sous l'hypothèse de ce même calendrier d'allègement sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, l'activité économique rebondirait rapidement en mai à 4 % sous le niveau d'avant-crise, puis à -2 ½ % en juin, atteignant le point haut d'août 2020.

Dans l'industrie, la reprise se poursuivrait, notamment dans les branches profitant de la levée des restrictions sanitaires (industrie agroalimentaire, qui pourrait bénéficier de la reprise progressive de la restauration). De même, la construction serait portée par une forte demande, comme le suggèrent les enquêtes de conjoncture, ce en lien avec la reprise de l'investissement des communes à ce stade du cycle électoral. Les services marchands atteindraient un niveau d'activité similaire à celui de la fin du troisième trimestre 2020, ce rebond étant notable dans le commerce – avec la réouverture des magasins « non essentiels » –, dans l'hébergement-restauration et les services de transports – avec un rebond du tourisme français et étranger, et la réouverture des établissements –, et dans les autres activités de services – avec la reprise des activités culturelles et sportives. Enfin, les services non marchands seraient stables, au-dessus de la normale, la baisse des tests étant compensée par la poursuite de la vaccination et le rattrapage des opérations ayant dû être reportées dans le contexte sanitaire des derniers mois.

Au total sur le deuxième trimestre 2021, le PIB se situerait à environ 4 % sous le niveau d'avant-crise, en légère progression par rapport au premier trimestre 2021 (de l'ordre de +¼ %, ► **figure 7**). À l'issue du premier semestre 2021, l'acquis de croissance annuelle serait alors de +4 ¼ %. Ce scénario de rebond de l'activité en mai et surtout en juin reste cependant entouré d'incertitudes : il est conditionné, en particulier, au calendrier du déconfinement. ●

► 7. Estimation puis prévision des pertes d'activité économique jusqu'au deuxième trimestre 2021

	2020				2021		2020	acquis mi-2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2		
Variation trimestrielle (en %)	-5,8	-13,6	18,5	-1,4	0,4	¼	-8,2	4 ¼
Écart par rapport au niveau d'avant-crise (T4 2019)	-5,8	-18,6	-3,5	-4,8	-4,4	-4		

■ Prévisions

Lecture : au deuxième trimestre 2021, le PIB se situerait à -4 % par rapport au niveau d'avant-crise (T4 2019), en légère progression (+¼ %) par rapport au premier trimestre 2021.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Restrictions sanitaires dans certains services, problèmes d'approvisionnement dans l'industrie : de nombreux facteurs limitent l'activité des entreprises début 2021

Les réponses des entreprises aux enquêtes de conjoncture de l'Insee permettent de retracer, sur longue période, l'évolution des types de difficultés auxquelles peuvent être confrontées les entreprises dans leur activité. Ces difficultés peuvent porter sur des facteurs d'offre (approvisionnement, équipement, main-d'œuvre, etc.) ou sur la demande. Le premier confinement s'est traduit dans les enquêtes par une hausse des difficultés d'offre (parfois combinées à des difficultés de demande) dans tous les secteurs. Dans le même temps, la part d'entreprises déclarant uniquement des difficultés de demande a ponctuellement baissé, sans doute en lien avec les effets induits par les restrictions. Au début de l'été 2020, dans le contexte du premier déconfinement, la part d'entreprises déclarant uniquement des difficultés de demande a nettement remonté, dans tous les secteurs, sans toutefois rejoindre les niveaux atteints lors de la crise financière de la fin des années 2000. En ce début d'année 2021, les freins à l'activité sont contrastés selon les secteurs. Certains services sont très fortement contraints par les mesures de restrictions sanitaires (hébergement-restauration par exemple), tandis que des problèmes d'approvisionnement affectent l'industrie. Comme avant la crise, les entreprises du bâtiment sont nombreuses à déclarer des difficultés liées à l'insuffisance de main-d'œuvre.

Après avoir atteint un point haut en 2020 au moment du premier confinement, les contraintes d'offre augmentent à nouveau début 2021, surtout dans l'industrie

L'année 2020, et notamment la période du premier confinement¹, s'est caractérisée par une hausse inédite du nombre d'entreprises déclarant leur production limitée principalement par des facteurs d'offre, et ce tant dans l'industrie (► **figure 1**), le bâtiment (► **figure 2**) que les services (► **figure 3**). En outre, en avril 2020, beaucoup d'entreprises ont signalé des difficultés de demande en même temps que des difficultés d'offre - effets induits par les restrictions d'offre dans des secteurs amont ou aval, reflétant la singularité de la situation alors qu'une partie de l'activité économique était à l'arrêt.

Par la suite, avec l'allègement des mesures de restrictions sanitaires pendant l'été 2020, la part d'entreprises déclarant des difficultés d'offre uniquement a diminué

fortement (enquêtes de juillet puis d'octobre 2020), rejoignant un niveau comparable à celui de l'avant-crise. Les difficultés de demande uniquement, en revanche, ont nettement progressé dans l'industrie et les services, tandis qu'elles ont retrouvé dans le bâtiment leur niveau d'avant crise.

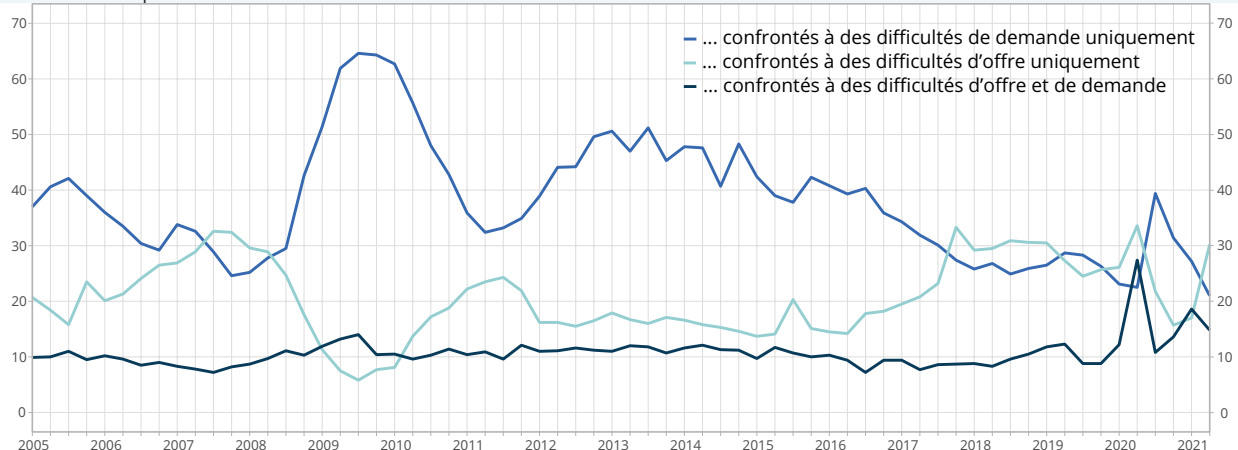
La fin de l'année 2020 (avec le deuxième confinement) puis le début de l'année 2021 se caractérisent par une nouvelle hausse des difficultés d'offre uniquement signalées par les entreprises. Cette hausse est nette dans l'industrie, plus modérée dans le bâtiment ou les services.

Les contraintes de demande uniquement tendent quant à elles à diminuer maintenant dans l'industrie et les services et à se stabiliser dans le bâtiment. En avril 2021, la proportion d'entreprises concernées est revenue à son niveau d'avant-crise dans l'industrie et le bâtiment, mais reste plus importante qu'au début 2020 dans les services, en particulier les services aux entreprises.

¹ En avril 2020, les taux de réponse aux enquêtes de conjoncture avaient ponctuellement beaucoup baissé, dans le contexte du premier confinement.

► 1. Difficulté d'offre et/ou de demande dans l'industrie

en % de chefs d'entreprise...



Note : les résultats (données CVS) sont pondérés par les chiffres d'affaires.

Source : Insee, enquête de conjoncture dans l'industrie

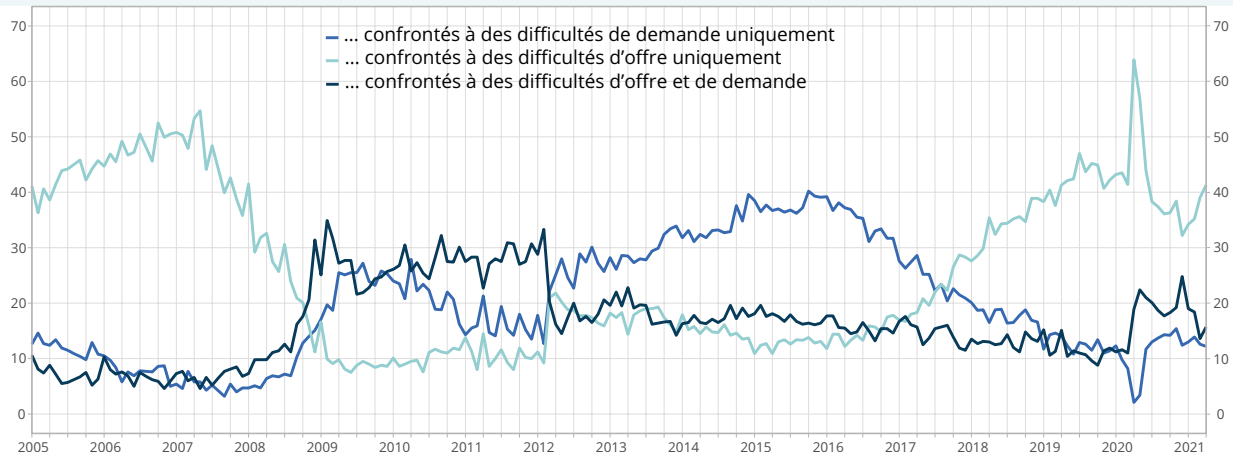
Des contraintes d'offre début 2021 de nature différente de celles du printemps 2020

Dans les questionnaires envoyés aux chefs d'entreprise, ces derniers peuvent préciser le type de difficultés d'offre auxquels ils estiment être confrontés : insuffisance d'équipement ou de matériel, insuffisance de main-d'œuvre, contraintes financières, difficultés d'approvisionnement ou autres difficultés que le chef d'entreprise peut préciser de façon littérale.

Ainsi, les difficultés d'offre rencontrées en avril 2020 (► **figure 4**), au moment du premier confinement, relèvent nettement de facteurs inhabituels, catégorisés en « autres facteurs » par les entreprises interrogées et ce dans des proportions inédites (43 % dans l'industrie, 64 % dans le bâtiment, 43 % dans les services). Ces « autres facteurs » traduisent la nature particulière du premier confinement – inédit, non anticipé, soudain et strict – qui de fait a limité voire stoppé la production

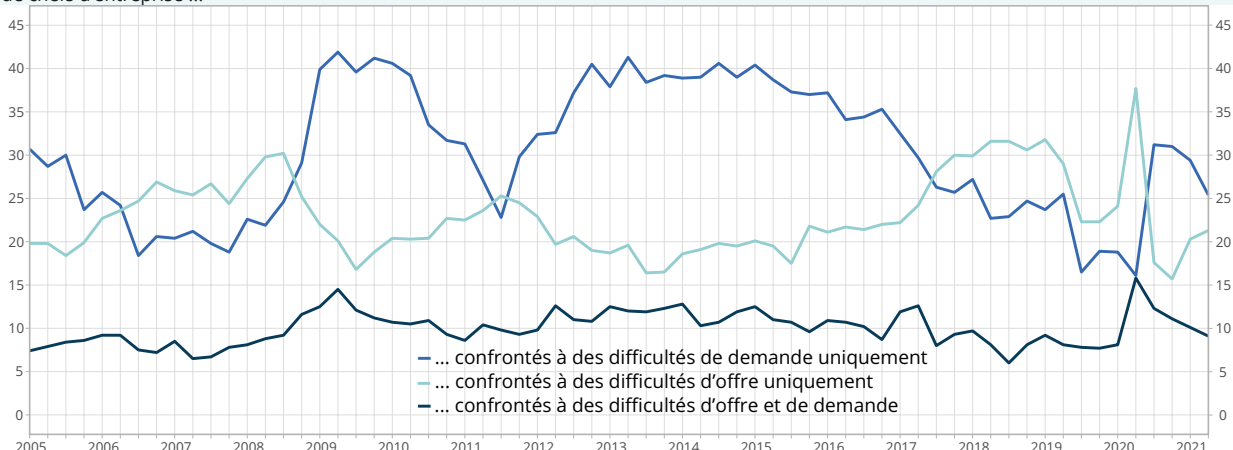
des entreprises, aussi bien dans l'industrie (fermetures d'usines, avant la mise en place de protocoles sanitaires adaptés à la situation) que dans le bâtiment (chantiers mis en arrêt pour les mêmes raisons) ou les services (restrictions d'activité). Dans l'industrie manufacturière cependant, la part de chefs d'entreprise signalant des difficultés d'approvisionnement a aussi nettement progressé en avril 2020 (passant de 11 % en moyenne sur 2019 à 21 % en avril 2020). La production industrielle, lorsqu'elle n'était pas stoppée par le contexte sanitaire, a aussi pu être limitée par des difficultés d'approvisionnement liées à la baisse d'activité de secteurs en amont de la chaîne de production, en France ou à l'étranger. Les autres types de difficultés d'offre, en revanche, ne présentent pas de hausse particulière en avril 2020, dans les trois principaux secteurs, par rapport à leur moyenne de 2019, exception faite des difficultés d'approvisionnement dans le bâtiment.

► 2. Difficultés d'offre et/ou de demande dans le bâtiment en % de chefs d'entreprise ...



Note : les résultats (données CVS) sont pondérés par les chiffres d'affaires.
Source : Insee, enquête de conjoncture dans le bâtiment

► 3. Difficultés d'offre et/ou de demande dans les services en % de chefs d'entreprise ...



Note : les résultats (données CVS) sont pondérés par les chiffres d'affaires.
Source : Insee, enquête de conjoncture dans les services

Conjoncture française

Un an plus tard, en avril 2021, les difficultés d'offre rencontrées par les entreprises sont de nature différente et moins uniformes entre les secteurs. Dans l'industrie, ce sont les difficultés d'approvisionnement qui prédominent, en hausse par rapport à avril 2020 et plus encore par rapport à leur moyenne 2019. Les autres contraintes d'offre, en revanche, sont plutôt en retrait par rapport à 2019 (insuffisance de main-d'œuvre ou d'équipement) ou en légère hausse (« autres facteurs »). Dans le bâtiment et les services, ce sont les « autres facteurs » - ainsi que l'insuffisance de main-d'œuvre dans le bâtiment - qui, par rapport à 2019, semblent peser le plus sur la production. Du côté des services, ces autres facteurs reflètent surtout, comme en avril 2020, les mesures de restrictions affectant encore des secteurs spécifiques en premier lieu la restauration. Par ailleurs, les entreprises signalant des contraintes financières parmi les facteurs limitant leur production ne sont pas plus nombreuses en avril 2021 qu'en moyenne sur 2019, signifiant peut-être que du fait des dispositifs d'aide

dont les entreprises en difficulté peuvent bénéficier, leur situation financière ne constitue pas à ce stade un facteur pénalisant leur activité, ou du moins pas le premier des facteurs.

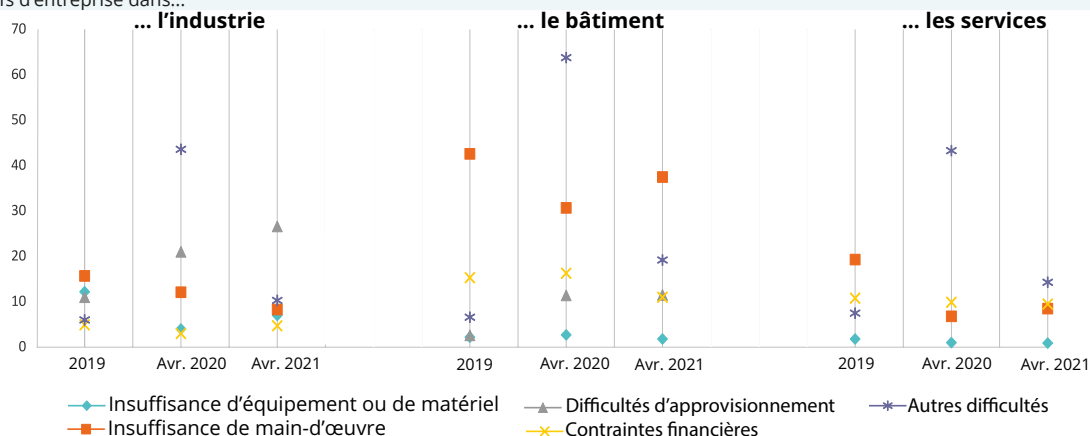
Début 2021, des difficultés d'approvisionnement qui touchent l'industrie et le bâtiment

Les enquêtes d'avril 2021 révèlent une hausse des difficultés d'approvisionnement (► **figure 5**) dans tous les sous-secteurs de l'industrie, ainsi que dans le bâtiment. Dans la plupart d'entre eux, la part des entreprises signalant des problèmes d'approvisionnement dépasse non seulement le point haut atteint en avril 2020 (où d'autres contraintes d'offre prédominaient, comme on l'a vu) mais aussi, et assez nettement, le niveau moyen des années précédentes.

Dans le secteur des biens d'équipement, les difficultés d'approvisionnement atteignent ainsi en avril 2021 un niveau inégalé depuis au moins quinze ans. Cette hausse inédite est particulièrement marquée dans la fabrication

► 4. Les différents types de difficultés d'offre dans...

en % des chefs d'entreprise dans...



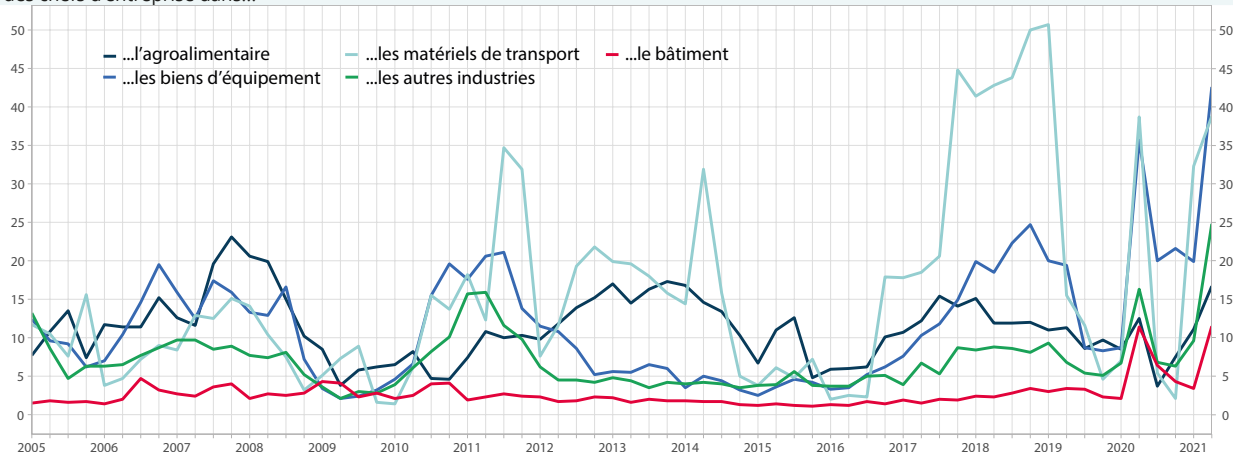
Lecture : pour 2019, les pourcentages correspondent à la moyenne des réponses sur l'année.

Note : les entreprises peuvent déclarer plus d'une difficulté limitant leur activité. Les résultats (données CVS) sont pondérés par les chiffres d'affaires.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

► 5. Difficultés d'approvisionnement dans les grands secteurs industriels et le bâtiment

en % des chefs d'entreprise dans...



Note : les résultats (données CVS) sont pondérés par les chiffres d'affaires.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

d'équipements électriques mais touche aussi les produits informatiques et électroniques ou encore les machines et équipements. Dans les « autres branches industrielles », les difficultés d'approvisionnement atteignent aussi un niveau particulièrement élevé en avril 2021 : cette hausse par rapport au niveau des années précédentes, si l'on excepte celle d'avril 2020, vaut là aussi pour la plupart des branches de ce secteur (textile, chimie, métallurgie, caoutchouc, papier, et, dans une moindre mesure, industrie pharmaceutique, etc.).

Le secteur des matériels de transport est celui où la hausse des difficultés d'approvisionnement est la plus forte entre octobre 2020 et avril 2021. La part des entreprises déclarant des difficultés d'approvisionnement atteint 39 % en avril 2021. Cette hausse vient tout particulièrement de l'industrie automobile, tandis que le point haut d'avril 2020 provenait des entreprises des autres matériels de transport (construction aéronautique notamment). Sur les années récentes, le secteur des matériels de transport a pu déjà connaître de fortes difficultés d'approvisionnement : fin 2018, la moitié des entreprises interrogées déclaraient des difficultés d'approvisionnement, soit davantage qu'en avril 2021.

Au printemps 2021, dans les services, des contraintes d'offre liées avant tout aux mesures de restrictions

Dans les services, les difficultés d'offre (► **figure 6**) apparaissent diversement partagées selon les secteurs. Cette hétérogénéité traduit surtout la diversité des situations rencontrées par les entreprises de ces secteurs, selon qu'elles relèvent d'une activité assez peu touchée par la crise sanitaire ou bien qu'elles sont

au contraire directement affectées par les mesures de restrictions d'activité.

Ainsi, dans l'information-communication et les services aux entreprises, la proportion de chefs d'entreprise mentionnant des difficultés d'offre est assez stable depuis la mi-2020, entre 20 % et 30 %.

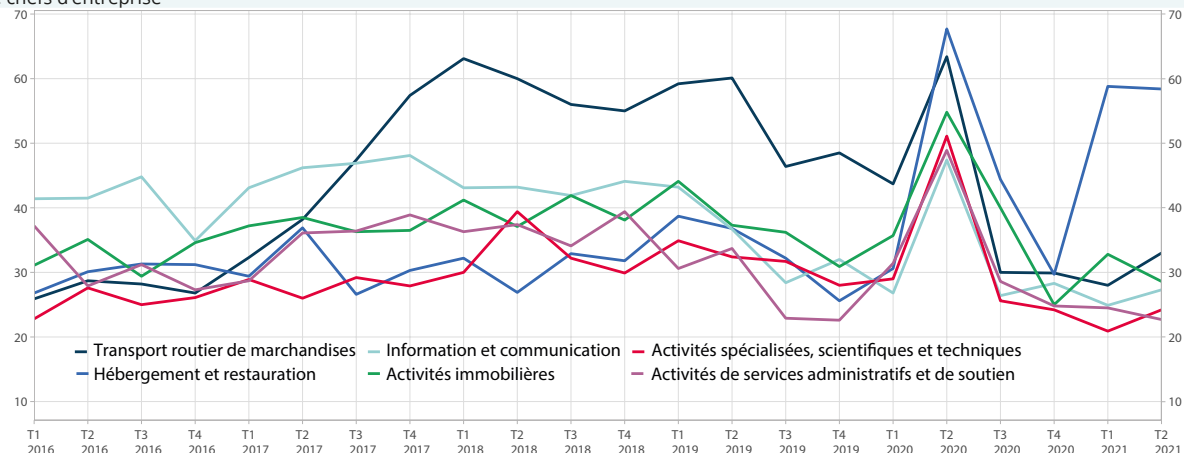
L'hébergement-restauration se distingue nettement : les entreprises signalant des difficultés d'offre sont devenues beaucoup plus nombreuses en janvier et avril 2021, atteignant une proportion de près de 60 %. Dans ce secteur, ce sont sans surprise les « autres types de difficultés » qui constituent l'essentiel des contraintes d'offre, reflétant les mesures de restrictions d'activité touchant les entreprises concernées. La proportion d'entreprises déclarant des difficultés d'offre avait déjà fortement augmenté en avril 2020, dépassant 60 %, puis était revenue en octobre 2020 à un niveau similaire à celui de l'avant-crise, et ce malgré les mesures résiduelles pouvant alors concerner les entreprises de ce secteur (distanciation, jauges...).

Dans le transport routier de marchandises, les entreprises sont également plus nombreuses à déclarer des difficultés d'offre en avril 2021, même si cette hausse est beaucoup plus faible que dans l'hébergement-restauration. Si, en avril 2020, les entreprises pointaient des « autres difficultés » sans doute directement liées au confinement, en revanche en avril 2021, les difficultés d'offre semblent relever davantage de contraintes financières et d'une insuffisance de main-d'œuvre. Ce dernier motif était d'ailleurs celui le plus souvent cité par les entreprises de ce secteur dans le contexte d'avant-crise. ●

Tanguy Barthélémy, Emmanuel Blanchard, Hugues Génin et Clément Lefebvre

► 6. Difficultés d'offre par sous-secteur dans les services

en % de chefs d'entreprise



Note : les résultats (données CVS) sont pondérés par les chiffres d'affaires.
Source : Insee, enquête de conjoncture dans les services

Encadré : l'analyse textuelle reflète bien la nature différente des contraintes d'offre qui touchent l'industrie et le bâtiment d'une part, les services d'autre part

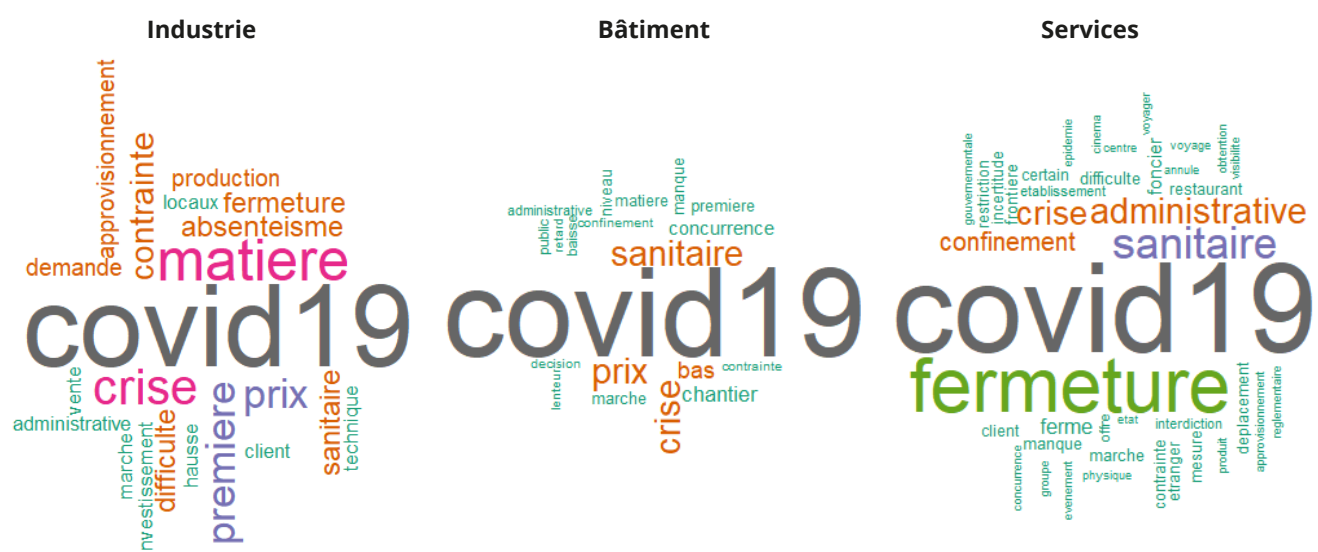
Les questions relatives aux *facteurs limitant la production* figurent dans trois enquêtes de conjoncture auprès des entreprises : l'enquête effectuée dans l'industrie, celle effectuée dans les services et celle portant sur les entreprises de plus de 10 salariés du bâtiment. Les modalités de réponse à la question se présentent sous forme d'items fermés, hormis le dernier, appelé « autres difficultés » où il est alors demandé à l'entreprise de préciser le type de difficulté rencontrée. Lorsque les chefs d'entreprise laissent des commentaires à cette modalité, il est possible de réaliser une étude textuelle sur ces derniers. Cela permet d'apprécier les difficultés spécifiques signalées par les entreprises.

Des nuages de mots peuvent alors être réalisés, selon les grands secteurs d'activité. Plus un mot apparaît fréquemment dans les commentaires laissés par les chefs d'entreprise, plus la taille de ce mot est importante au sein du nuage.

En avril 2021, dans un contexte de crise sanitaire, c'est sans surprise le mot « Covid-19 », qui apparaît, de loin, le plus souvent dans les commentaires laissés par les entreprises des différents secteurs. Ce terme est aussi associé aux mots « crise » et « sanitaire », eux aussi très présents. La crise sanitaire reste donc, aujourd'hui encore, le principal motif des difficultés d'offre ou de demande renseignées par les entreprises.

C'est alors au travers des autres termes employés le plus souvent que les secteurs se distinguent, hors termes spécifiques à la crise sanitaire. En effet, dans l'industrie, le terme « matière » apparaît clairement, tout comme « approvisionnement » ou encore « production », confirmant les difficultés rencontrées par les entreprises industrielles en amont du processus de production. Cela se manifeste aussi dans le secteur du bâtiment, où le vocabulaire relatif aux mots « matière », « première » et « prix » est fortement mis en avant. Au contraire, dans les services, les termes « fermeture », « administrative » et « confinement » traduisent des difficultés d'ordre plus réglementaire, liées aux mesures de restrictions qui affectent directement certaines entreprises de ce secteur, notamment celles de l'hébergement-restauration.

La crise sanitaire est donc, comme on pouvait s'y attendre, la contrainte qui s'impose le plus parmi les commentaires des entreprises, mais avec des répercussions différentes selon les secteurs : des difficultés de production dans l'industrie et le bâtiment, des difficultés liées aux mesures de restrictions dans les services. ●



Source : Insee, enquêtes de conjoncture d'avril 2021

En avril 2021, près de la moitié des entreprises déclarent des effets défavorables sur leur productivité des mesures imposées par la crise sanitaire

Depuis octobre 2020, les enquêtes trimestrielles de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment ont été enrichies de nouvelles questions décrivant les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité des entreprises. En avril 2021, les entreprises ont répondu alors qu'un confinement national était en place depuis le début du mois.

Les effets défavorables des mesures sanitaires sur la productivité des entreprises semblent être plus marqués en avril qu'en janvier, après une atténuation en début d'année, et concernent près de la moitié des entreprises. En particulier, le télétravail, qui peut certes parfois engendrer un surcroît de productivité, est jugé de plus en plus négativement par certaines entreprises. La part des chefs d'entreprise qui déclarent que leurs effectifs sont relativement élevés au regard de leur niveau d'activité actuel continue de diminuer dans l'industrie et le bâtiment, tandis qu'elle augmente dans les services.

La part des entreprises jugeant que leur productivité est affectée défavorablement par les mesures liées à crise sanitaire repart à la hausse en avril

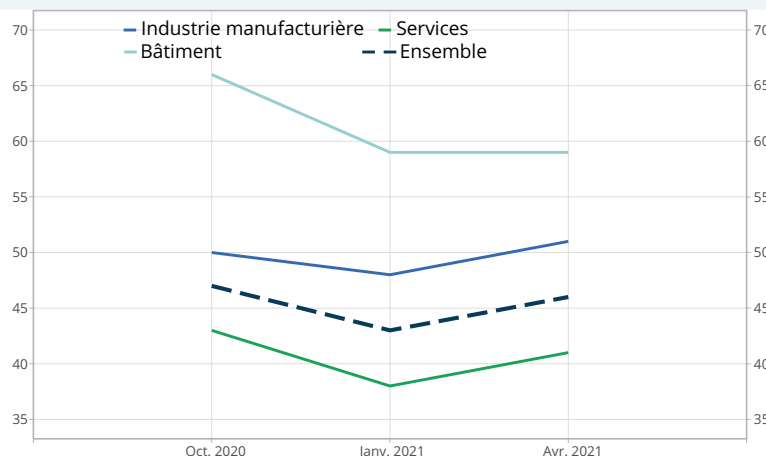
En avril 2021, la part des entreprises déclarant que les mesures liées à la crise sanitaire ont un effet défavorable sur leur productivité, quelle qu'en soit la cause (mesures de protection sanitaires, réorganisations ou télétravail) augmente à 46 % (après 43 % en janvier) et retrouve quasiment son niveau d'octobre 2020 (47 %), date de la première interrogation à ce sujet (► [figure 1 et encadré](#)). Cette part est stable dans le bâtiment mais en hausse dans tous les secteurs industriels. Au sein des services, elle est globalement en hausse, tirée par les services aux entreprises ; elle reste stable à un niveau élevé dans l'hébergement-restauration et décroît dans les services informatiques.

Dans le détail, cette dégradation des effets des mesures liées au contexte sanitaire sur la productivité des entreprises concerne deux types d'actions évoquées dans le questionnaire : les réorganisations et le recours au télétravail.

De janvier à avril, l'effet déclaré des mesures de protection sanitaires (masques, distanciation physique, etc.) sur la productivité est quasi stable globalement dans l'industrie (► [figure 2](#)), car une amélioration dans l'agro-alimentaire et les biens d'équipement (moins d'entreprises y déclarent des effets négatifs sur la productivité) compense la dégradation observée dans les matériels de transport et les autres industries. Dans les services, la situation est contrastée : la part des entreprises déclarant un effet négatif des mesures sanitaires sur leur productivité rebondit dans les services aux entreprises mais diminue dans les services informatiques. Dans l'hébergement-restauration, la part d'entreprises se déclarant « non concernées » continue d'augmenter et atteint un quart des entreprises.

Après une atténuation en janvier, la part des entreprises déclarant un effet défavorable des réorganisations (logistique, approvisionnements, ordonnancement des travaux, etc.) sur leur activité dépasse son niveau d'octobre 2020 dans les services et l'industrie (► [figure 3](#)). Cette dégradation concerne tous les sous-secteurs industriels et en particulier la fabrication de

► 1. Proportion d'entreprises déclarant au moins un effet défavorable des mesures liées à la situation sanitaire sur la productivité en %



Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées. On considère ici les entreprises ayant déclaré un effet défavorable sur la productivité pour une au moins des trois actions proposées dans le questionnaire : les mesures de protections sanitaires (masques, distanciation...), les réorganisations, le recours au télétravail.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

Conjoncture française

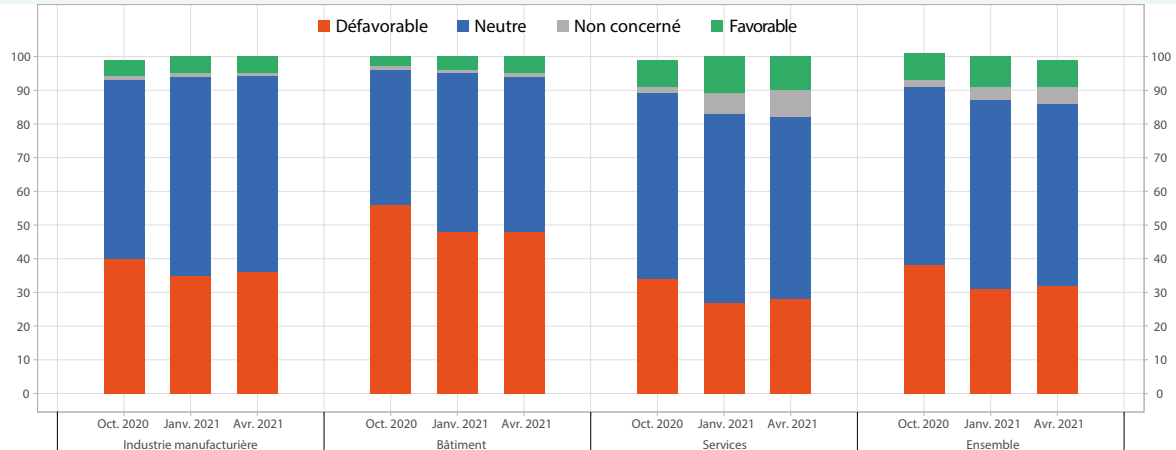
biens d'équipement et de matériels de transport. Dans les services, cette proportion est en hausse en particulier dans l'hébergement-restauration et les services administratifs.

Le télétravail peut influencer dans un sens ou dans un autre la productivité des entreprises (Pora, 2020). En

octobre 2020, les entreprises exprimaient un sentiment mitigé quant à ses effets (Insee, 2020). Depuis, les effets du recours au télétravail sur la productivité sont de plus en plus souvent perçus négativement dans tous les secteurs et sous-secteurs, en particulier dans les services

► 2. Opinion des entreprises sur l'effet des mesures de protection sanitaires (masques, distanciation physique, ...) sur la productivité, selon leur secteur

en %

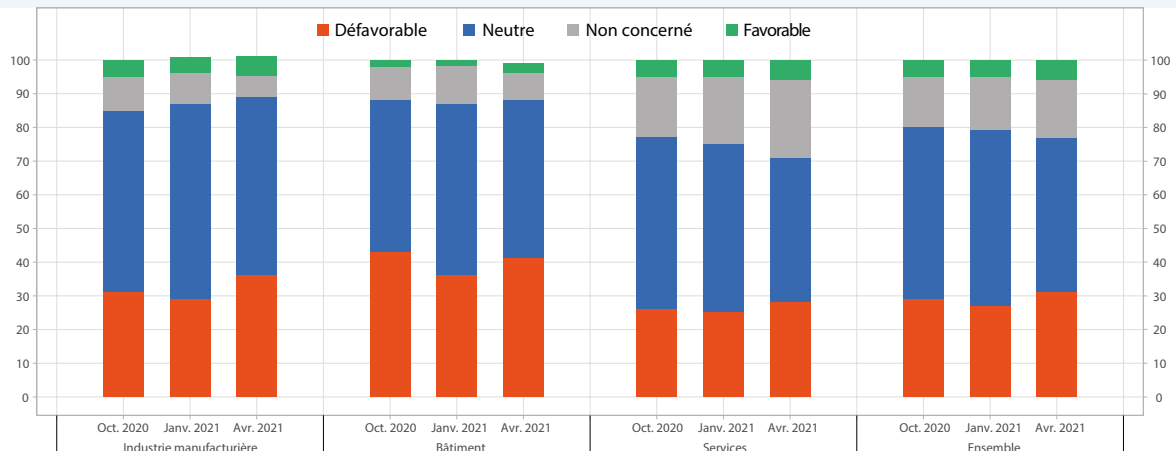


Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

► 3. Opinion des entreprises sur l'effet des réorganisations sur la productivité, selon leur secteur

en %

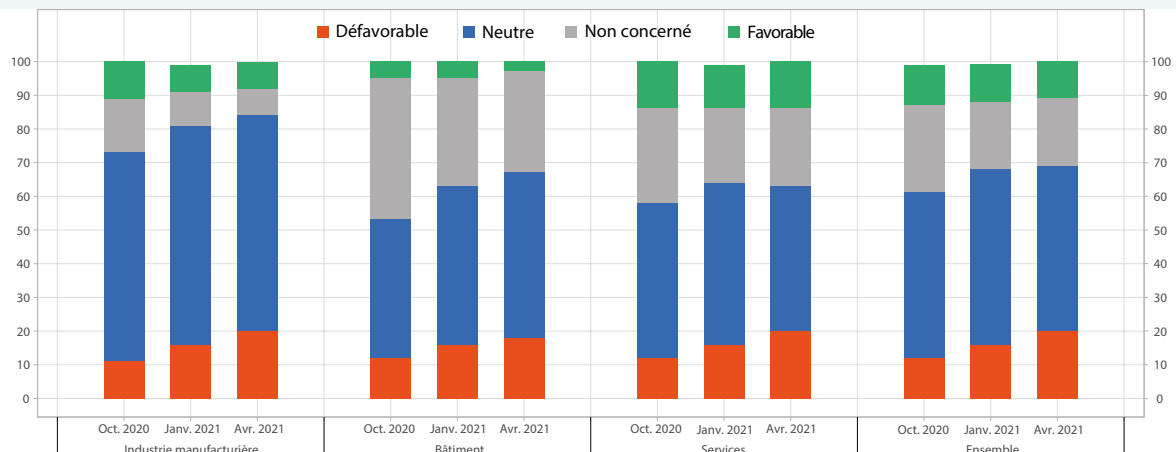


Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

► 4. Opinion des entreprises sur l'effet du télétravail sur la productivité, selon leur secteur

en %



Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

informatiques et les services spécialisés aux entreprises : dans ces secteurs, près de 30 % des entreprises jugent que le recours au télétravail, lié à la situation sanitaire, a un effet défavorable sur leur productivité (► **figure 4**).

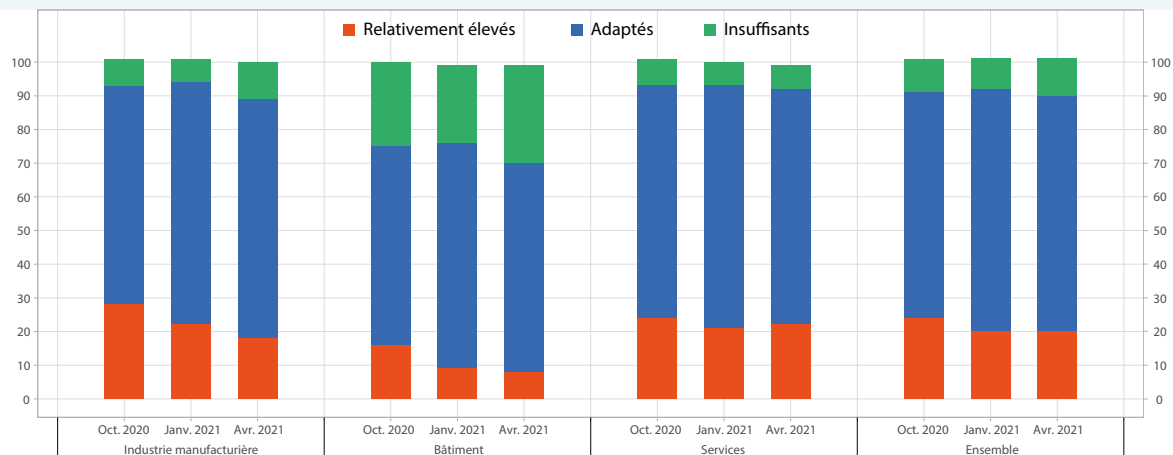
De moins en moins de rétention de main-d'œuvre dans l'industrie, au contraire des services

Globalement, la part des entreprises interrogées qui jugent que leur niveau d'emploi est trop élevé au regard de l'activité actuelle est stable entre janvier et avril et représente environ 20 % des effectifs (► **figure 5**). La dynamique est cependant contrastée selon les secteurs en lien direct avec des situations conjoncturelles qui peuvent être très différentes.

Cette part baisse de nouveau nettement dans le bâtiment et dans tous les secteurs industriels, sauf la fabrication de matériel de transport. En revanche elle augmente légèrement dans les services couverts par l'enquête (► **encadré**), après une baisse entre octobre et janvier. Au sein des services, la rétention de main-d'œuvre déclarée par les entreprises s'accroît un peu dans l'hébergement-restauration et plus nettement dans les services administratifs et de soutien aux entreprises, tandis qu'elle se résorbe dans l'information-communication et les services spécialisés aux entreprises. ●

Juliette Grangier

► 5. Opinion des entreprises sur le niveau de leurs effectifs au regard de l'activité actuelle en %



Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

Pour en savoir plus

Pora P., (2020) « Comment le télétravail affecte-t-il la productivité des entreprises ? Les enseignements très partiels de la littérature », sur blog.insee.fr, octobre 2020.

Insee (2020), « En octobre 2020, les mesures de protection sanitaires réduisent la productivité pour près de 40 % des entreprises », Point de Conjoncture du 17/11/2020.

Insee (2021), « À 31 %, la part des entreprises jugeant que les mesures de protection sanitaire affectent leur productivité baisse mais reste élevée », Note de conjoncture du 11/03/2021 ●

Méthode - Les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité : de nouvelles questions dans les enquêtes de conjoncture

Depuis octobre 2020, les questionnaires trimestriels des enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment ont été enrichis par de nouvelles questions cherchant à décrire les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité des entreprises. La formulation exacte de ces questions figure ci-dessous.

La notion d'effectif n'est pas définie de la même manière selon les secteurs. Dans les services, il est explicitement demandé aux répondants d'inclure les intérimaires. Dans l'industrie et le bâtiment, les questionnaires mentionnent les « effectifs totaux » sans en donner de définition précise. L'activité partielle n'est pas mentionnée ; les salariés en activité partielle sont en tout état de cause comptabilisés dans les effectifs des entreprises.

Les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité

→ 4. Actuellement, au regard de votre niveau d'activité, vos effectifs vous paraissent-ils :

- ☐ relativement élevés
- ☐ adaptés
- ☐ insuffisants

→ 5. Actuellement, les mesures suivantes ont-elles un effet sur la productivité de votre entreprise ?

Les mesures de protection sanitaires (masques, distanciation physique, etc.)

☐ favorable ☐ neutre ☐ défavorable ☐ non concerné

Le recours au télétravail

☐ favorable ☐ neutre ☐ défavorable ☐ non concerné

La réorganisation de l'activité (logistique, approvisionnements, ordonnancement des travaux, etc.)

☐ favorable ☐ neutre ☐ défavorable ☐ non concerné

→ 6. Précisez en quelques mots l'impact des mesures mises en place dans votre entreprise sur la productivité :

Pour la collecte d'avril 2021, les réponses ont été transmises par les entreprises entre le 26 mars et le 26 avril. Le taux de réponse sur cette période, pondéré par le chiffre d'affaires, est d'environ 60 %. Les résultats présentés ici sont pondérés par les effectifs des entreprises.

Le champ ici considéré est le champ habituel des enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment. Les nouvelles questions n'ont pas été ajoutées dans l'enquête auprès des entreprises du commerce de détail. Les entreprises industrielles de plus de 20 salariés sont interrogées, ainsi que les entreprises du bâtiment de plus de 10 salariés. L'enquête dans le secteur des services couvre les services marchands, hors services de transport aérien, ferroviaire et par eau, services financiers et d'assurance, services de recherche et développement scientifique et sous-secteur des arts, spectacles et activités récréatives. Les estimations sur le champ total sont obtenues en pondérant les résultats par les effectifs salariés, hors intérim, dans l'industrie, la construction et l'ensemble des services marchands. ●

Consommation des ménages

Après avoir été relativement stable en janvier et février, à 6 % sous son niveau du quatrième trimestre 2019, la consommation des ménages s'est dégradée en mars, à 7 % sous le niveau d'avant-crise, dans un contexte de confinements locaux mis en place dès la fin du mois de février et étendus à partir du 20 mars à 16 départements. En avril, le confinement généralisé à l'ensemble du territoire aurait conduit à une nouvelle baisse de la consommation, celle-ci reculant à -10 % par rapport au niveau d'avant-crise. Elle serait toutefois restée supérieure au niveau atteint lors du confinement de novembre 2020 (15 % en deçà du niveau d'avant-crise) et plus encore d'avril 2020 (31 % en deçà de ce niveau). Comme en novembre 2020 néanmoins, la dégradation de la consommation en avril traduirait surtout celle des dépenses en biens manufacturés, bridées par la fermeture des commerces « non essentiels » (habillement-chaussure, équipement du foyer dans une moindre mesure) et par les restrictions de déplacement (dépenses de carburant). Dans les services, les niveaux de dépenses étaient déjà très déprimés en début d'année sous l'effet des restrictions sanitaires (hébergement-restauration, services de transport, dépenses de loisirs) et ils ne se dégraderaient donc que légèrement en avril.

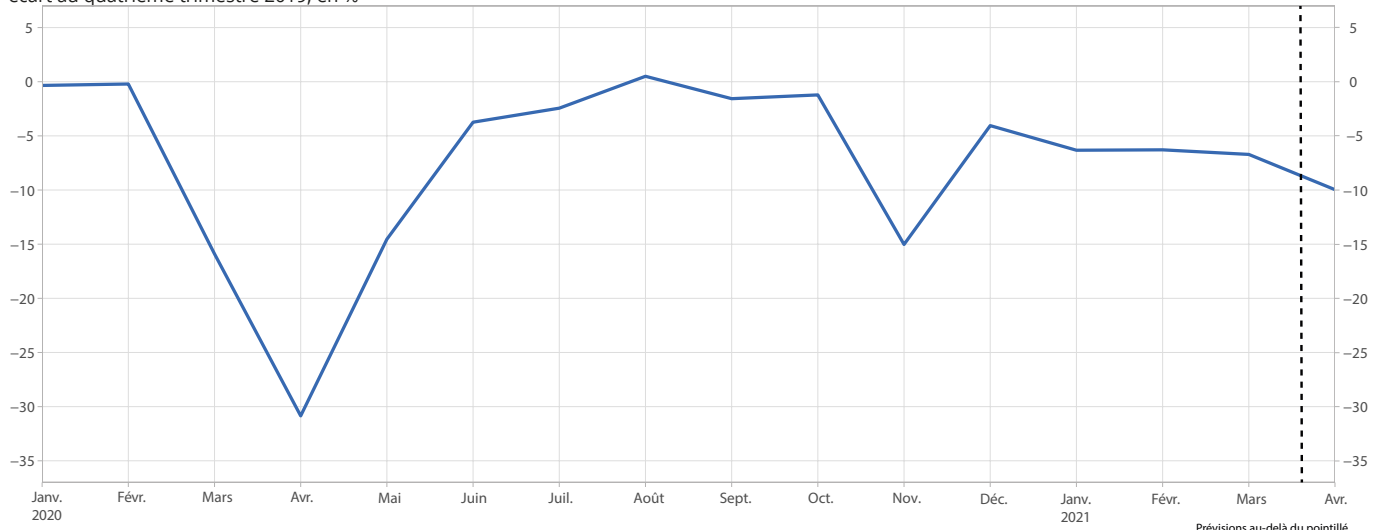
Depuis la Note de conjoncture du 11 mars 2021, la première estimation des comptes du premier trimestre 2021, publiée fin avril, a indiqué une très légère progression de la consommation des ménages au premier trimestre (+0,3 %, moins dynamique que la prévision de +1 % de la dernière Note). La consommation des ménages est en effet demeurée en

février à son niveau de janvier (6 % en deçà du niveau du quatrième trimestre 2019, ► **figure 1**, contre -4 % estimé dans la Note du 11 mars). Elle s'est ensuite dégradée en mars (-7 % en écart au niveau d'avant-crise, contre -6 % dans la Note) dans le contexte de renforcement des mesures sanitaires et notamment, à partir du 20 mars, de mise en confinement de plusieurs départements.

Les montants de transactions par carte bancaire CB et les données de ventes d'enseignes de la grande distribution, disponibles jusqu'au 25 avril, permettent d'estimer la consommation des ménages pour le mois d'avril, caractérisé par un confinement étendu en début de mois à l'échelle nationale. Le profil des montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB, considérés en écart à la semaine comparable de 2019, montre de façon prévisible un décrochage marqué dès la première semaine de confinement (► **figure 2**, semaine 14 de 2021) et persistant les semaines suivantes. Le recul des montants de transactions CB apparaît cependant moins marqué qu'en novembre 2020 : les comportements de consommation semblent ainsi avoir été moins affectés par le confinement d'avril 2021 que par celui de l'automne dernier, et *a fortiori* du printemps 2020. Cela semble aussi être le cas des comportements de mobilité (► **éclairage**). Comme en novembre en revanche, la chute des montants de transactions CB provient de celle des ventes physiques, tandis qu'à l'inverse les ventes en ligne augmentent fortement.

► 1. Consommation mensuelle observée, puis prévue

écart au quatrième trimestre 2019, en %



Lecture : en avril 2021, la consommation des ménages se serait située 10 % en deçà de son niveau du quatrième trimestre 2019.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

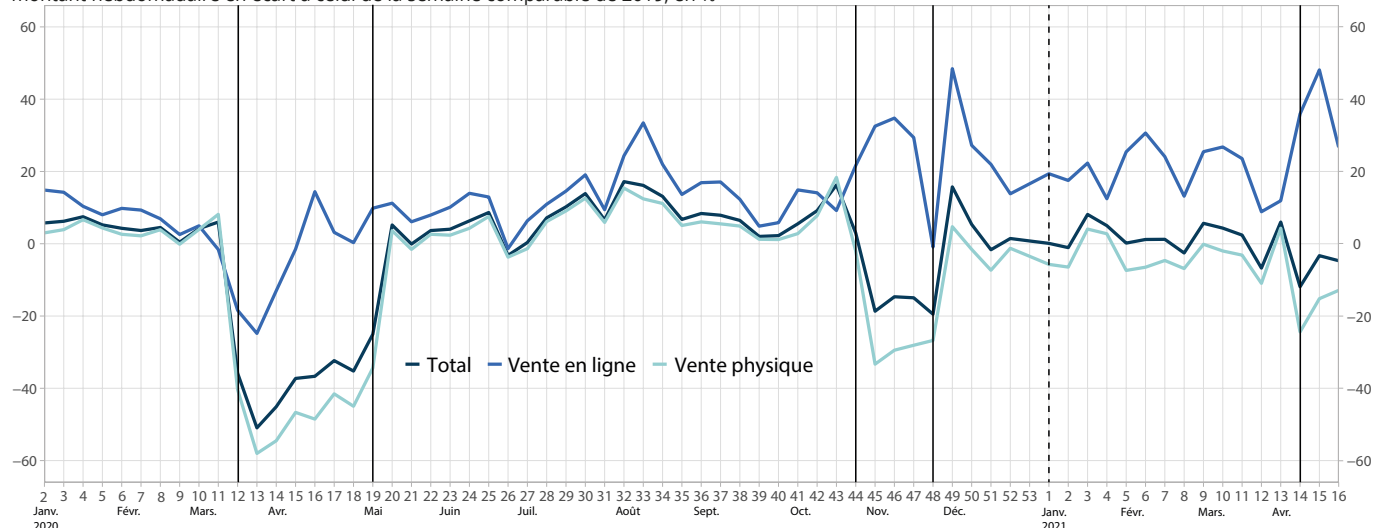
Conjoncture française

Ainsi, la consommation des ménages se serait située en avril à 10 % en deçà de son niveau du quatrième trimestre 2019, impliquant un recul notable par rapport au mois de mars mais cependant moins fort qu'en novembre 2020 (-15 % par rapport au quatrième trimestre 2019). La consommation de biens industriels, notamment, aurait fortement diminué, s'établissant à

-9 % par rapport à son niveau d'avant-crise, alors qu'elle se trouvait assez proche de celui-ci les mois précédents. Cette baisse aurait résulté en particulier de la chute des dépenses d'habillement-chaussures, pénalisées par la fermeture des commerces « non essentiels », et des dépenses d'équipement du foyer hors équipements électroniques et informatiques (► **figure 3**). Elle

► 2. Montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB

montant hebdomadaire en écart à celui de la semaine comparable de 2019, en %



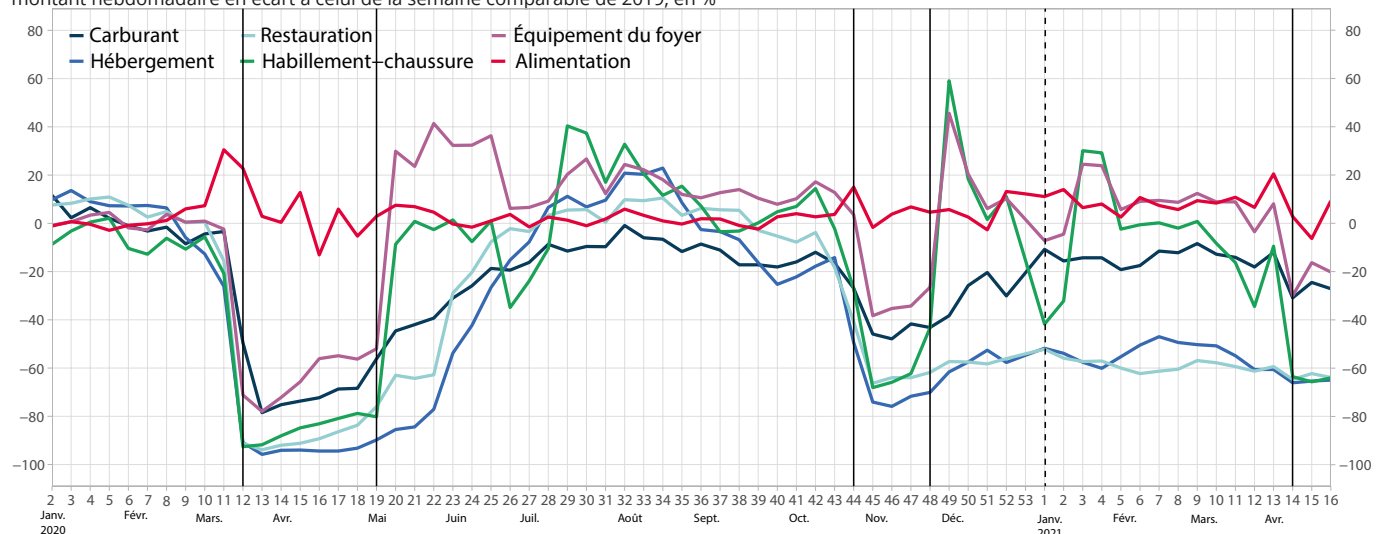
Lecture : lors de la semaine 16 de 2021 (19 – 25 avril), le total des montants de transactions par carte bancaire CB était inférieur de 5 % au montant de la semaine 16 de 2019. Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et de réouverture des commerces « non essentiels » lors des confinements de 2020 et du confinement national du printemps 2021. Chaque montant étant pris en écart à celui de la semaine comparable de 2019, les écarts affichés pour fin 2020 et début 2021 intègrent donc une rupture dans la semaine prise comme référence (fin 2019 puis début 2019). Cette rupture est signalée par le trait vertical pointillé à la semaine 1 de 2021.

Note : la dynamique de ces montants de transactions CB peut traduire, à partir du mois de mars 2020, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire CB. Il est tenu compte de ce facteur dans l'estimation des pertes ou surcroîts de consommation par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

► 3. Montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB et de ventes par la grande distribution, pour divers types de biens et services

montant hebdomadaire en écart à celui de la semaine comparable de 2019, en %



Lecture : lors de la semaine 16 de 2021 (19 – 25 avril), les montants de transactions par carte bancaire CB relatifs aux achats de carburant étaient inférieurs de 27 % aux montants de la semaine 16 de 2019. Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et de réouverture des commerces « non essentiels » lors des confinements de 2020 et du confinement national du printemps 2021. Chaque montant étant pris en écart à celui de la semaine comparable de 2019, les écarts affichés pour fin 2020 et début 2021 intègrent donc une rupture dans la semaine prise comme référence (fin 2019 puis début 2019). Cette rupture est signalée par le trait vertical pointillé à la semaine 1 de 2021.

Note : la dynamique de ces montants de transaction CB peut traduire, à partir du mois de mars 2020, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire CB. Il est tenu compte de ce facteur dans l'estimation des pertes ou surcroîts de consommation par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Cartes Bancaires CB (sauf pour l'alimentation), données de caisse de plusieurs enseignes de la grande distribution (pour l'alimentation), calculs Insee

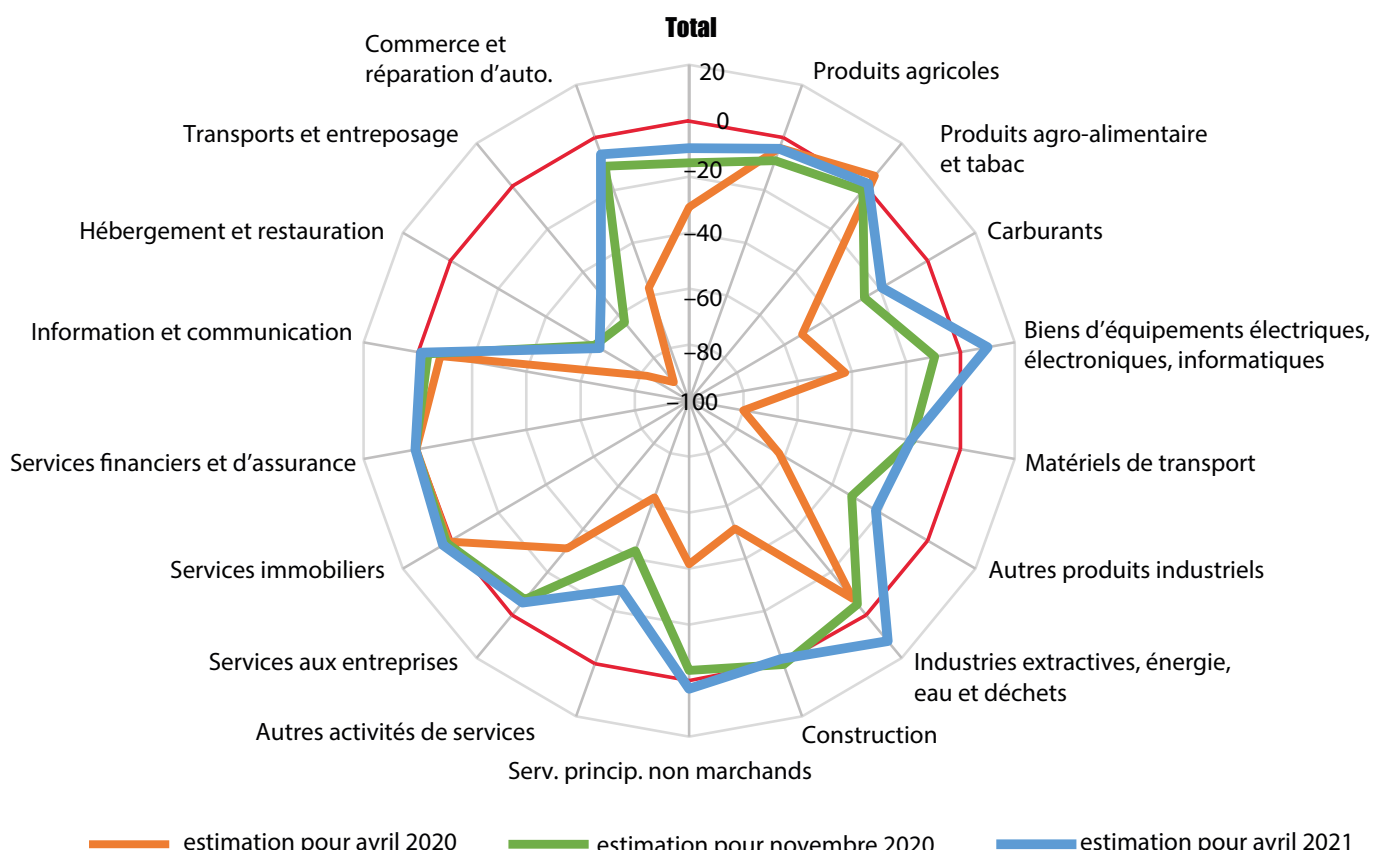
proviendrait aussi de moindres consommations de carburant, du fait des restrictions de déplacement, même si le recul en novembre 2020 avait été beaucoup plus prononcé (► **figure 3**). La consommation de biens d'équipement (notamment électriques et informatiques), très dynamique les mois précédents, aurait fléchi en avril mais en demeurant au-dessus de son niveau d'avant-crise. En revanche, les températures particulièrement basses du mois d'avril auraient conduit à davantage de dépenses d'énergie, atténuant le recul global de la consommation.

Du côté des services marchands, la consommation des ménages, déjà très déprimée au mois de mars et les mois précédents ne se serait dégradée que légèrement en avril (-15 % par rapport au niveau du quatrième trimestre 2019, après -14 % en mars). Cette dégradation proviendrait essentiellement des dépenses directement affectées par le confinement : services de transport,

services aux ménages, hébergement et restauration (notamment les dépenses d'hébergement qui, après une légère remontée en février et mars, se seraient dégradées à nouveau en avril, ► **figure 3**). Dans les services non marchands, la consommation des ménages serait restée en avril à son niveau de mars, légèrement supérieur à celui d'avant-crise. De même dans la construction, où le niveau de dépenses atteint en mars, légèrement en deçà de celui d'avant-crise, n'aurait pas évolué significativement en avril.

Le troisième confinement instauré au niveau national le 3 avril aurait ainsi conduit à une perte de consommation moindre que celle du confinement de novembre 2020 et plus encore que celle d'avril 2020 au moment du premier confinement (► **figures 4 et 5**). Par rapport à novembre, le recul moins marqué de la consommation résulterait notamment de restrictions de mobilité moins contraignantes, entraînant dès

►4. Estimation de la consommation des ménages en avril 2021, novembre 2020 et avril 2020 écart au quatrième trimestre 2019



Lecture : en avril 2021, la consommation de carburant se serait située 19 % en deçà de son niveau du quatrième trimestre 2019, alors qu'elle se trouvait à respectivement 27 % et 53 % en deçà en novembre 2020 et avril 2020.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Conjoncture française

lors davantage de dépenses de carburant et de services de transport, mais aussi de dépenses en biens manufacturés moins dégradés (dépenses d'équipement du foyer et d'équipements informatiques

ou électroniques). La consommation de services aux ménages aurait aussi été moins affectée en avril 2021 qu'en novembre 2020, en lien avec l'ouverture maintenue de certaines activités (salons de coiffure...). ●

►5. Niveau de consommation des ménages estimé et prévu

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Produits	Part dans la consommation*	2020		2021				
		avril	novembre	T1	janvier	février	mars	avril
Agriculture, sylviculture et pêche	3%	-3,9	-8,8	-4,1	-3,2	-4,9	-4,2	-4
Industrie	44%	-34,6	-15,5	-1,3	-1,1	-0,7	-1,8	-9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15%	4,9	-1,9	2,0	3,2	1,1	1,8	1
Cokéfaction et raffinage	4%	-52,6	-26,5	-7,1	-5,8	-8,9	-6,5	-19
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3%	-42,5	-9,5	13,7	11,4	15,4	14,2	10
Fabrication de matériels de transport	6%	-80,1	-17,8	-8,4	-6,2	-8,5	-10,4	-18
Fabrication d'autres produits industriels	12%	-62,3	-31,9	-4,1	-6,7	-0,3	-5,1	-23
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	4%	-7,6	-5,0	2,3	4,3	1,0	1,5	12
Construction	2%	-51,3	0,3	-1,3	-0,8	-1,2	-1,8	-2
Services principalement marchands	46%	-28,2	-17,9	-14,1	-13,5	-13,9	-13,8	-15
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1%	-57,1	-10,9	-1,2	-3,7	-0,5	0,8	-6
Transports et entreposage	3%	-91,3	-63,5	-45,2	-41,9	-46,4	-47,2	-50
Hébergement et restauration	7%	-82,3	-60,4	-59,0	-60,4	-58,2	-58,4	-62
Information et communication	3%	-8,3	-3,7	-1,8	0,7	-1,1	-1,1	-1
Activités financières et d'assurance	6%	0,6	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	1
Activités immobilières	19%	0,8	1,7	3,0	3,1	2,9	3,1	3
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2%	-31,1	-7,2	-9,0	-10,9	-7,3	-8,8	-6
Autres activités de services	4%	-63,2	-42,9	-22,8	-19,7	-24,7	-23,9	-28
Services principalement non marchands	5%	-41,6	-3,6	2,7	2,4	2,7	3,0	3
<i>Correction territoriale</i>		<i>-97,4</i>	<i>-81,0</i>	<i>-68,8</i>	<i>-60,0</i>	<i>-71,1</i>	<i>-75,3</i>	<i>-75</i>
Total		-30,9	-15,0	-6,4	-6,3	-6,3	-6,7	-10

* Poids dans la dépense de consommation finale des ménages hors correction territoriale (2018)

■ Prévision

Lecture : en avril 2021, le niveau de consommation des ménages en services d'hébergement et de restauration aurait été inférieur de 62 % à celui du quatrième trimestre de 2019.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Le troisième confinement semble avoir un peu moins contraint les comportements de consommation et de mobilité que celui de novembre

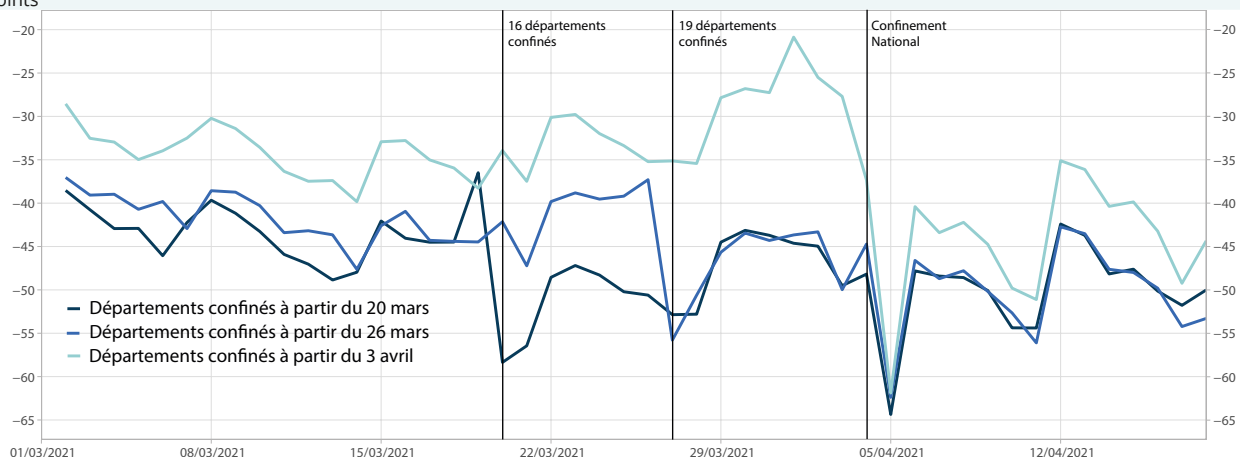
Les effets du troisième confinement appliqué sur 16 départements le 20 mars 2021 puis sur l'ensemble du territoire début avril peuvent être étudiés à travers l'exploitation d'indicateurs « haute fréquence » comme les transactions par carte bancaire CB ou encore les indicateurs de mobilité fournis par Google. Ce confinement aurait été moins contraignant que le précédent : les dépenses par carte bancaire CB reculent moins qu'en novembre 2020, notamment les dépenses de carburant, et la fréquentation des commerces ou des transports publics apparaît moins en retrait qu'en novembre 2020.

Les renforcements successifs, en mars, des mesures de restrictions sanitaires se sont traduits par des décrochages des dépenses départementales par carte bancaire CB et de la fréquentation des commerces « non essentiels »

Un confinement a été instauré dans 16 départements à compter du 20 mars. Il a été étendu à 3 départements supplémentaires le 26 mars, puis à l'ensemble du territoire le 3 avril. Certains indicateurs « haute fréquence » comme les indices de fréquentation de lieux spécifiques

fournis par les Google Mobility Reports, disponibles à l'échelle départementale, permettent de retracer ces entrées successives en confinement. En particulier, avant chaque entrée en confinement, l'indicateur de temps passé dans les commerces non alimentaires et lieux récréatifs connaît une hausse notable dans les départements concernés, traduisant probablement des comportements d'anticipation (► **figure 1**). Les dépenses départementales par carte bancaire CB (ventes physiques) présentent un profil similaire (► **figure 2**).

► 1. Évolution de l'indicateur de temps passé dans les commerces non alimentaires et lieux récréatifs en points



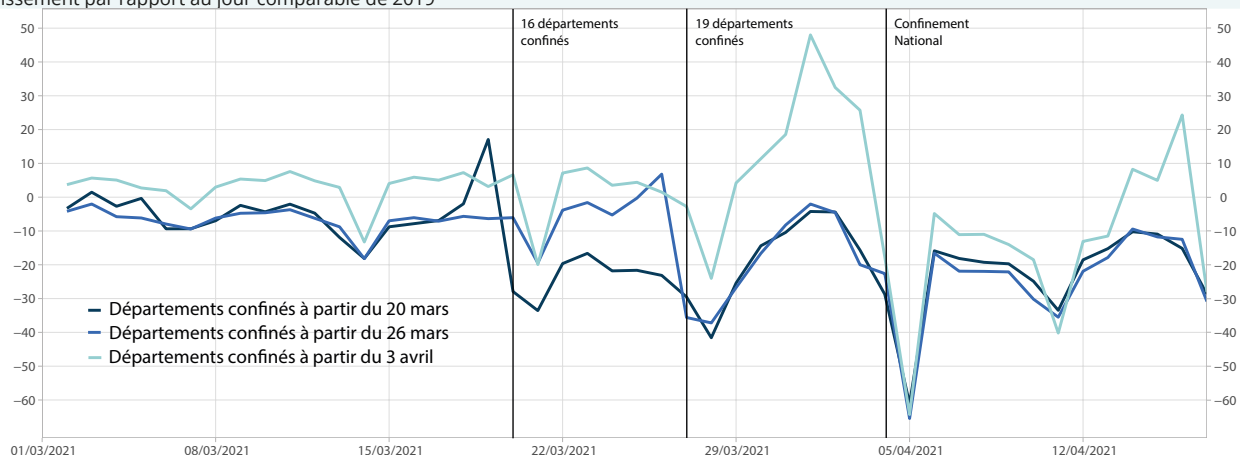
Lecture : le samedi 20 mars 2021, l'indicateur de fréquentation des commerces hors alimentaire et lieux récréatifs était de -58 points dans les 16 départements concernés en premier par le confinement local. Il valait -44 points dans les 3 départements confinés la semaine suivante et -34 points dans le reste du territoire.

Note : les valeurs départementales de l'indicateur ont été agrégées en pondérant par la population des départements.

Source : Google Mobility Reports, calculs Insee

► 2. Évolution des montants de transactions départementales par carte bancaire CB dans les commerces physiques

en glissement par rapport au jour comparable de 2019



Lecture : le 20 mars, le montant des dépenses départementales de consommation par carte bancaire CB était 28 % inférieur à celui du jour comparable de 2019 pour les 16 départements confinés ce jour-là. Dans les 3 départements confinés la semaine suivante, les dépenses locales étaient inférieures de 7 % et dans le reste du pays, elles étaient supérieures de 6 % au jour comparable de 2019.

Note : les transactions par carte bancaire CB représentées concernent les ventes physiques uniquement.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

Conjoncture française

L'entrée en confinement se traduit ensuite, dans les départements concernés, par une évolution des comportements de consommation et de mobilité assez différente de celle observée dans les départements non confinés. Pour l'illustrer, on considère les 16 départements confinés le 20 mars, dont on compare les comportements avant et après le 20 mars ; puis l'on procède de même dans les départements confinés plus tardivement (► [figure 3](#)). Ainsi, le temps passé dans les lieux de résidence a diminué après le 20 mars dans les départements non encore confinés, peut-être en lien avec le passage du couvre-feu de 18h à 19h, alors qu'il a augmenté légèrement dans les 16 départements confinés à partir du 20 mars. L'écart entre départements relatif au temps passé dans les transports en commun témoigne des restrictions de déplacement, tandis que la fermeture de commerces « non-essentiels » s'accompagne d'un net recul des dépenses locales de consommation par carte bancaire CB. La relative stagnation du temps passé sur les lieux de travail peut s'expliquer par le maintien d'un jour de présentiel autorisé par semaine pour les fonctions compatibles avec le télétravail, dans un contexte où l'incitation au télétravail était déjà forte avant le nouveau confinement.

L'impact du troisième confinement national sur la consommation et la mobilité semble un peu moins important que celui de novembre, dont l'effet économique était lui-même moins marqué que celui du printemps 2020

La perte de consommation associée au confinement de novembre avait été substantielle mais bien plus faible qu'au printemps 2020, comme en témoigne le moindre recul des montants de transactions par carte bancaire CB

mais aussi de la fréquentation des commerces, qu'ils soient alimentaires ou non, et des lieux de loisirs (► [figure 4](#)). La fréquentation des parcs avait aussi moins reculé qu'au printemps 2020, reflet de mesures sanitaires moins strictes (ouverture des espaces verts). Il en avait été de même de celle des transports publics ou des lieux de travail, le travail sur site étant alors rendu possible dans les secteurs où celui-ci est nécessaire.

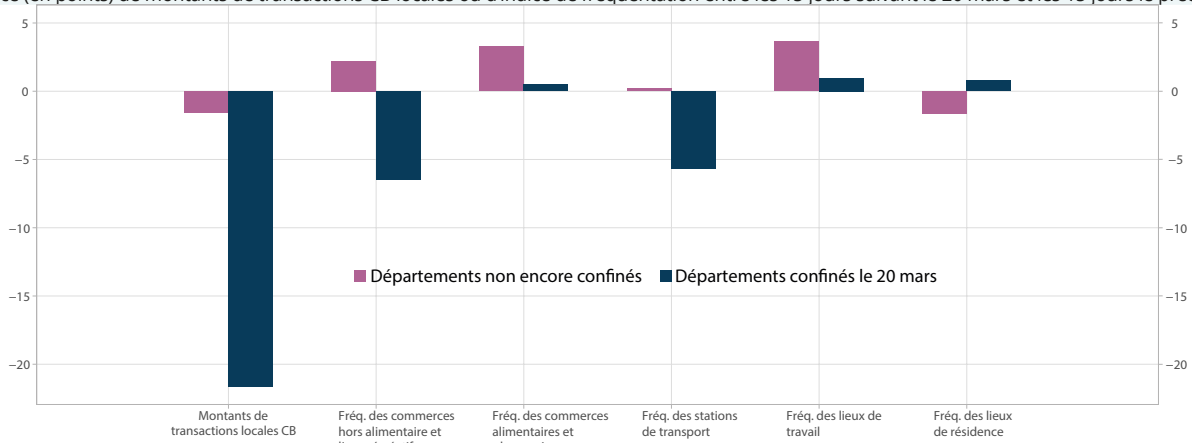
En matière de comportements de consommation et de mobilité, le confinement national d'avril 2021 apparaît assez proche de celui de novembre 2020 et même un peu moins contraignant : les restrictions de mobilité sont en effet moindres et l'éventail des commerces ouverts est un peu plus large. Le recul des montants de transactions par carte bancaire CB apparaît par conséquent moins prononcé en avril 2021 qu'en novembre dernier (recul moitié moindre environ). La fréquentation des commerces recule également moins, notamment dans les commerces essentiels (alimentaires, pharmacie) où elle serait restée à son niveau d'avant-crise. C'est le cas aussi de la fréquentation des parcs. Du côté de la fréquentation des lieux de travail et des lieux de résidence, le confinement d'avril 2021 ne se distingue pas nettement de celui de novembre 2020, confirmant le recours au télétravail et le maintien du travail sur site le cas échéant.

Les premières semaines du troisième confinement ont confirmé l'essor des ventes en ligne

Lors du deuxième confinement (novembre 2020), le moindre recul des montants totaux de transactions par carte bancaire CB traduisait un moindre recul des ventes

► 3. Évolution des comportements entre la période précédant le 20 mars et celle qui la suit, selon que le département est confiné ou non (doubles différences)

différence (en points) de montants de transactions CB locales ou d'indice de fréquentation entre les 15 jours suivant le 20 mars et les 15 jours le précédant



Lecture : durant les 15 premiers jours du confinement local, les 16 départements concernés ont vu leurs dépenses locales de consommation par carte bancaire CB dans les commerces physiques diminuer de plus de 21 points par rapport aux deux semaines précédentes, tandis que dans les départements qui n'étaient pas confinés avant le 3 avril, ces dépenses n'ont diminué que de 1,6 point.

Source : Cartes Bancaires CB, Google Mobility Reports, calculs Insee

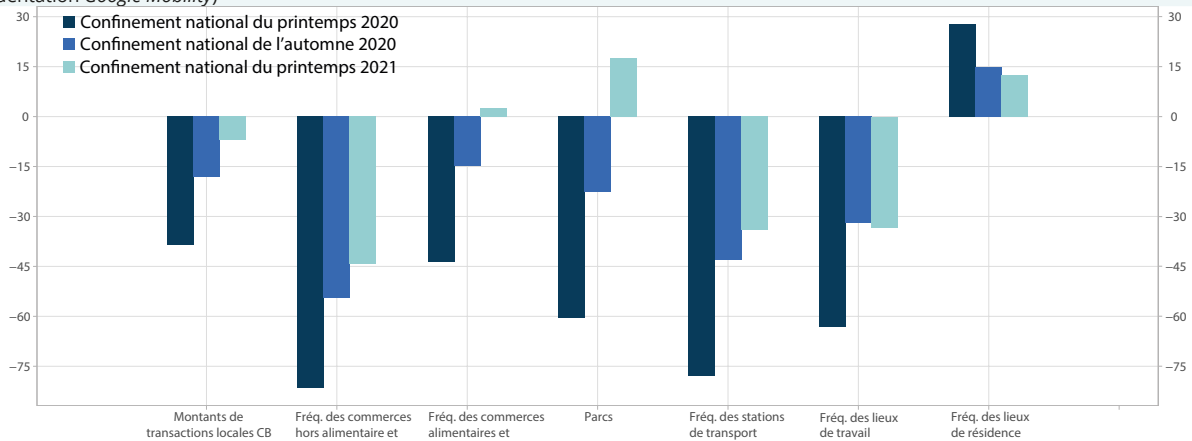
physiques mais également une forte hausse des ventes en ligne. Celles-ci avaient en effet nettement augmenté, par rapport à leur niveau d'avant-crise de 2019, alors qu'elles avaient diminué, quoique légèrement, lors du premier confinement (► **figure 5**). Le confinement du printemps 2021 a renforcé cette tendance : en avril 2021, les ventes en ligne se sont montrées nettement au-dessus de leur niveau de 2019, et plus encore qu'en novembre 2020. Les ventes physiques, telles que mesurées par les transactions par carte bancaire CB, ont quant à elles un peu moins reculé qu'en novembre 2020.

Un moindre recul des dépenses de carburant

Distingués selon certains types de dépenses, les montants de transactions par carte bancaire CB font apparaître, en avril 2021, un recul nettement moindre que lors du premier confinement (► **figure 6**). La différence avec le confinement de novembre 2020 est en revanche moins marquée. Dans l'habillement-chaussures, les montants de transactions CB avaient nettement moins reculé lors du deuxième confinement, en lien avec les ventes en ligne : les premières semaines

► 4. Variation des transactions par carte bancaire CB et indicateurs de mobilité Google relativement à une période d'avant-crise, pour chacun des trois confinements nationaux

écart en % à la période comparable de 2019 (pour les montants de transactions CB) et écart en % à la période janvier-février 2020 (pour les indicateurs de fréquentation Google Mobility)



Lecture : la valeur moyenne de l'indicateur passé dans les commerces non alimentaires et lieux récréatifs était de -81 points pendant le confinement du printemps 2020, de -55 points durant le confinement d'automne 2020¹ et de -44 points pendant les premières semaines de confinement national du printemps 2021. Le montant total de transactions par carte bancaire CB était, lors du confinement d'avril 2021, de 7 points inférieur au montant total de transactions par carte bancaire CB lors de la période équivalente de 2019.

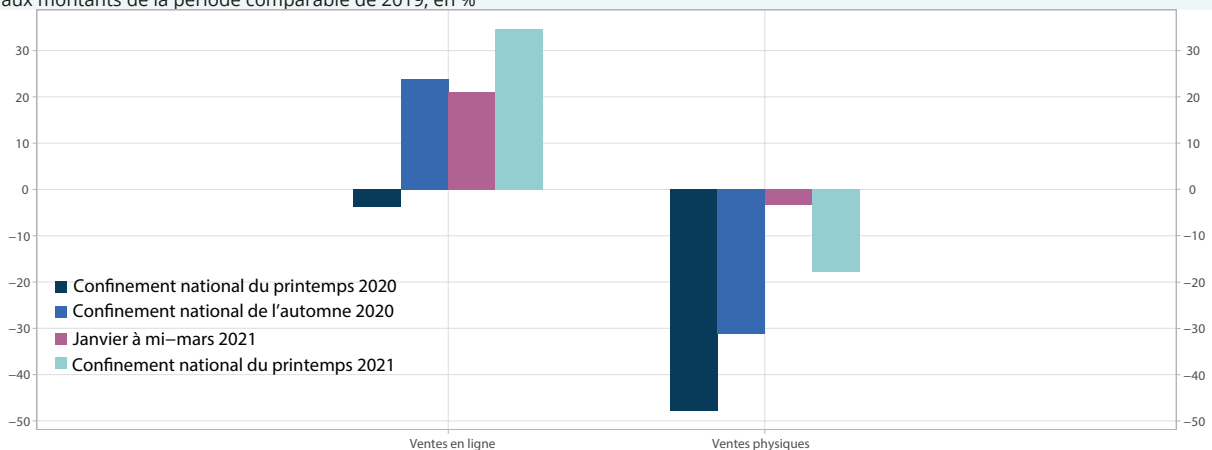
Note : le confinement national d'avril 2021 porte sur la période du 3 au 25 avril 2021.

Source : Cartes Bancaires CB, Google Mobility Reports, calculs Insee

¹ Dans cette partie et les suivantes, il a été considéré que le confinement de l'automne 2020 prenait fin à la réouverture de l'ensemble des commerces, le 28 novembre.

► 5. Montants de transactions par carte bancaire CB, par type de paiements

écart aux montants de la période comparable de 2019, en %



Lecture : lors du confinement d'avril 2021 (jusqu'au 25 avril 2021), le montant des transactions physiques par carte bancaire CB était de 18 % inférieur à celui de la période comparable de 2019. En moyenne lors du confinement de novembre 2020, il était de 31 % inférieur à celui de la période comparable de 2019.

Note : le confinement national d'avril 2021 porte sur les montants de transactions CB jusqu'au 25 avril 2021.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

d'avril 2021 suivent le même mouvement. Les montants apparaissent toutefois un peu plus dégradés qu'en novembre 2020, peut-être parce que le confinement d'avril 2021 succède à la période des soldes d'hiver qui s'est terminée début mars. Dans l'équipement du foyer, le recul des montants de transactions CB apparaît moins fort en avril 2021 qu'en novembre 2020, et en tout état de cause beaucoup moins prononcé que lors du printemps 2020.

C'est du côté des achats de carburant que le confinement d'avril 2021 (du moins ses premières semaines) semble se distinguer de celui de novembre 2020 : le recul des transactions CB y est beaucoup moins fort, du fait probablement de restrictions de déplacement moins sévères (autorisation de déplacements dans un rayon de 10 km contre 1 km lors du confinement de l'automne 2020).

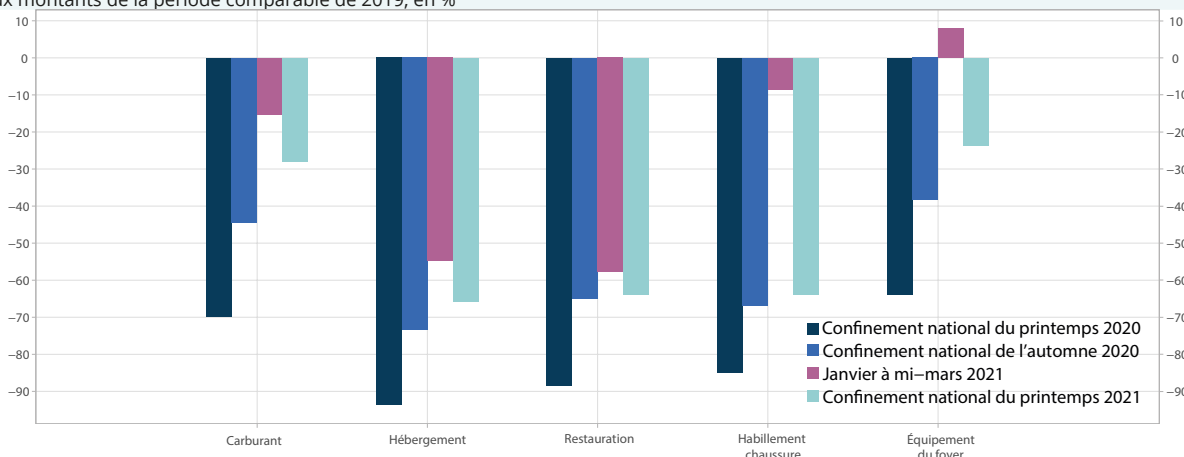
Dans l'hébergement et la restauration, une dégradation supplémentaire en avril 2021

Dans l'hébergement et la restauration, les montants de transactions CB sont restés en net recul depuis le début du deuxième confinement, du fait des mesures de restrictions (► [figure 6](#)) : couvre-feu, fermeture des salles de restaurants et des bars. Entre janvier et mi-mars cependant, ce recul s'était quelque peu atténué, de façon plus nette dans l'hébergement. Les premières semaines d'avril 2021, à l'inverse, se caractérisent par une nouvelle dégradation des montants de transactions CB. Dans l'hébergement, le recul des montants, par rapport à leur niveau de 2019, reste moins fort qu'en novembre 2020. Dans la restauration, il se situe à un niveau comparable : le secteur s'était déjà en partie adapté au confinement en novembre, à travers notamment la vente à emporter. Cette adaptation perdure à travers le couvre-feu de l'hiver puis le confinement du printemps 2021, sans néanmoins permettre davantage de transactions CB qu'en novembre. ●

Jérémy Marquis, Olivier Simon

► 6. Montants de transactions par carte bancaire CB, par type de produits

écart aux montants de la période comparable de 2019, en %



Lecture : lors du confinement d'avril 2021 (jusqu'au 25 avril 2021), les montants des transactions par carte bancaire CB relatifs aux achats de carburant étaient de 28 % inférieurs à ceux de la période comparable de 2019. En moyenne lors du confinement de novembre 2020, ils étaient de 44 % inférieurs à ceux de la période comparable de 2019.

Note : le confinement national d'avril 2021 porte sur les montants de transactions CB jusqu'au 25 avril 2021.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

Comparaisons internationales

Début 2021, la conjoncture économique reste marquée par la crise sanitaire dans la plupart des pays, mais présente des contrastes. Aux États-Unis et en Chine, l'activité a progressé au premier trimestre (respectivement +1,6 % et +1,2 % par rapport au trimestre précédent). Avec l'allègement des restrictions sanitaires permis notamment par les progrès de la vaccination et stimulée par des plans de relance massifs, l'économie américaine s'apprête à bondir avec vigueur, tandis que les exportations chinoises ressortent renforcées de la crise et continuent d'alimenter la demande mondiale. En Europe, le premier trimestre a été plus difficile, marqué par les mesures de restrictions. À l'exception de la France, l'activité a diminué dans les principales économies européennes et plus particulièrement en Allemagne, confinée sur l'ensemble du trimestre, et au Royaume-Uni, confronté par ailleurs aux difficultés de l'après-Brexit. Au printemps, la situation semble néanmoins s'améliorer avec un allègement progressif des mesures sanitaires dans la plupart des pays.

Au premier trimestre 2021, l'activité des principales économies occidentales s'est à nouveau contractée sauf en France et aux États-Unis

En Europe, l'activité est restée affectée en début d'année 2021 par les mesures de restrictions. Le PIB de la plupart des principaux pays européens a diminué au premier trimestre : de -0,4 % en Italie, de -0,5 % en Espagne et plus fortement en Allemagne (-1,7 %) et au Royaume-Uni (l'acquis au mois de février du PIB mensuel

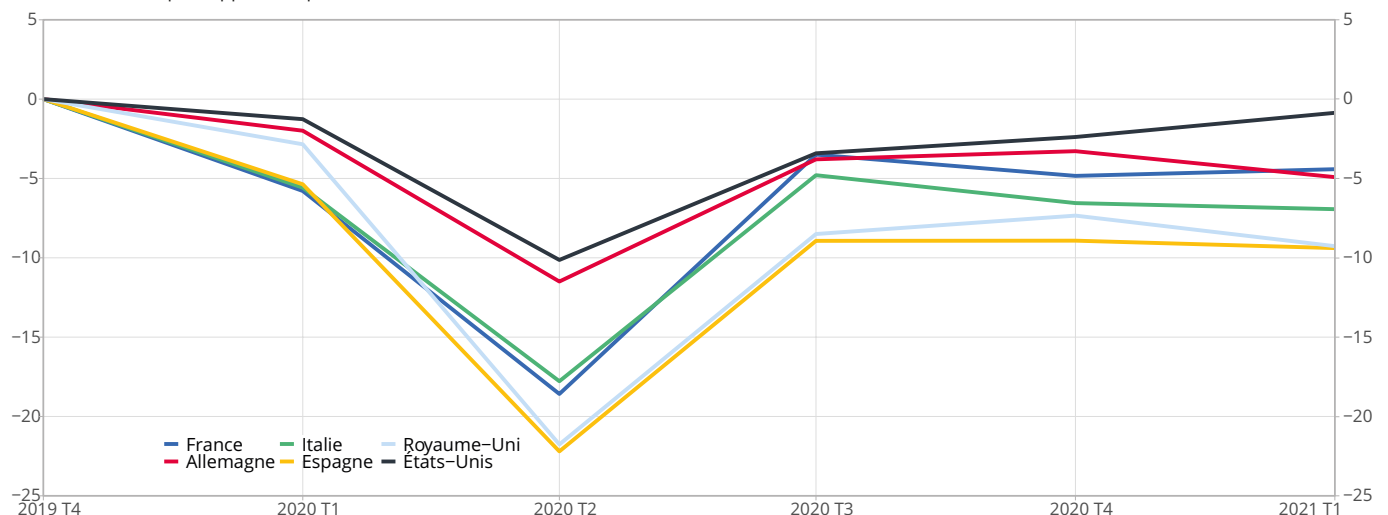
suggère une baisse d'activité de -2,1 %). À l'inverse, en France, l'activité, un peu moins perturbée ce trimestre par les mesures de restrictions que celle des pays voisins, a légèrement augmenté (+0,4 % après -1,4 %).

En Allemagne, le confinement mis en place à la mi-décembre a été prolongé tout au long du premier trimestre et une série de tempêtes hivernales aurait également affecté l'activité en début d'année. D'après Destatis, la consommation des ménages a principalement contribué à la contraction du PIB tandis que les exportations de biens ont soutenu l'activité. D'après l'Institut national statistique italien (Istat), la demande intérieure italienne aurait contribué positivement à l'activité, contrairement aux échanges extérieurs. En Espagne, le dynamisme des échanges extérieurs n'a pas compensé la chute de la demande intérieure malgré des mesures sanitaires moins restrictives. Comme en Allemagne, l'activité aurait aussi souffert de la série de tempêtes, dont « Filomena » qui a paralysé une grande partie du pays début janvier. Au Royaume-Uni, la majorité du territoire était confinée début 2021 et les difficultés liées au *Brexit* auraient participé à la baisse de l'activité au premier trimestre (*voir infra*).

Outre-Atlantique, la reprise économique s'est poursuivie en début d'année et le PIB américain, porté principalement par la demande intérieure, a de nouveau crû (+1,6 %, *voir infra*). Le PIB a ainsi atteint son niveau le plus haut depuis le début de la crise sanitaire, soit -0,9 % par rapport au quatrième trimestre 2019.

► 1. Hormis en France et aux États-Unis, le PIB des principales économies occidentales s'est éloigné de son niveau d'avant-crise au premier trimestre 2021

PIB en écart en % par rapport au quatrième trimestre 2019



Note : les comptes trimestriels britanniques n'étant pas encore publiés, l'acquis au mois de février du PIB mensuel a été utilisé pour le point du premier trimestre 2021.

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA

Conjoncture internationale

En Europe, l'activité de l'ensemble des pays se maintient plus loin de son niveau d'avant-crise : entre -4,4 % pour la France et -9,4 % pour l'Espagne par rapport à fin 2019.

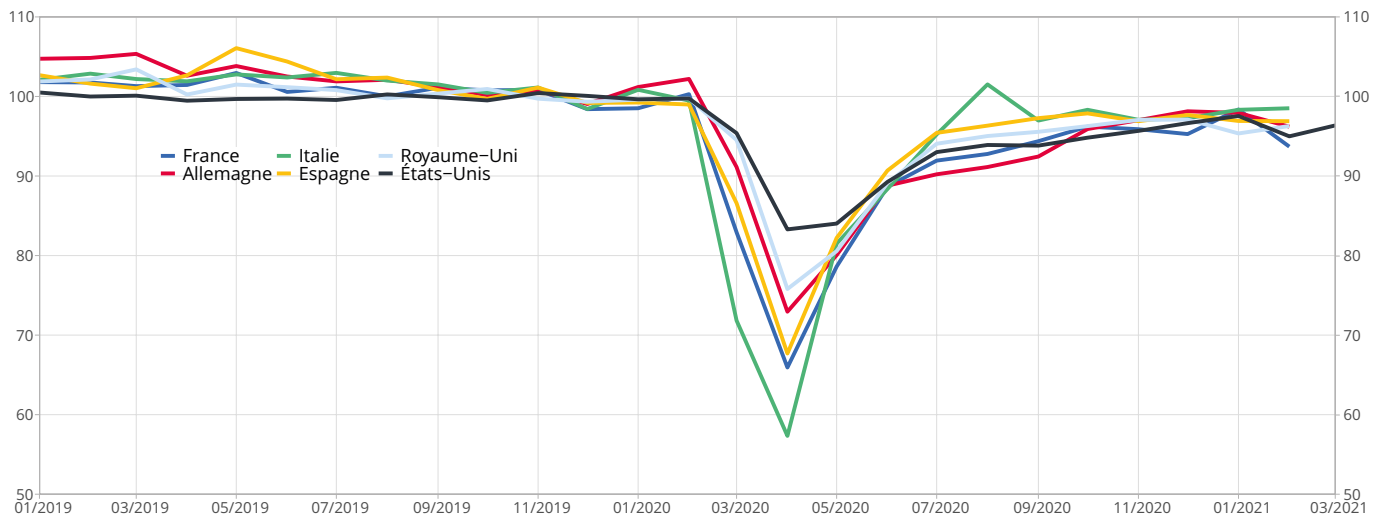
En Europe et aux États-Unis, la production industrielle s'est maintenue, en ce début d'année, non loin de son niveau d'avant-crise

En Europe et aux États-Unis, les indices de production industrielle sont restés globalement stables début 2021 (► **figure 2**) et ce malgré les mesures de restrictions prises dans les différents pays. En février, la production industrielle a décru en Allemagne (-1,8 % par rapport

à janvier), en France (-4,7 %) et aux États-Unis (-2,6 %), avant de se stabiliser en mars en France et de se reprendre outre-Atlantique après la vague de froid en février. Certains secteurs, comme l'automobile, auraient pâti de problèmes d'approvisionnement, notamment en semi-conducteurs. Malgré sa relativement bonne résistance dans un contexte de restrictions sanitaires, la production industrielle demeurerait, en février, sous son niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019) dans l'ensemble des pays considérés : entre -1,5 % pour l'Italie et -6,3 % pour la France (après un écart qui s'était réduit à -1,6 % en janvier).

► 2. Début 2021, la production industrielle se maintient non loin de son niveau d'avant-crise dans les principales économies occidentales

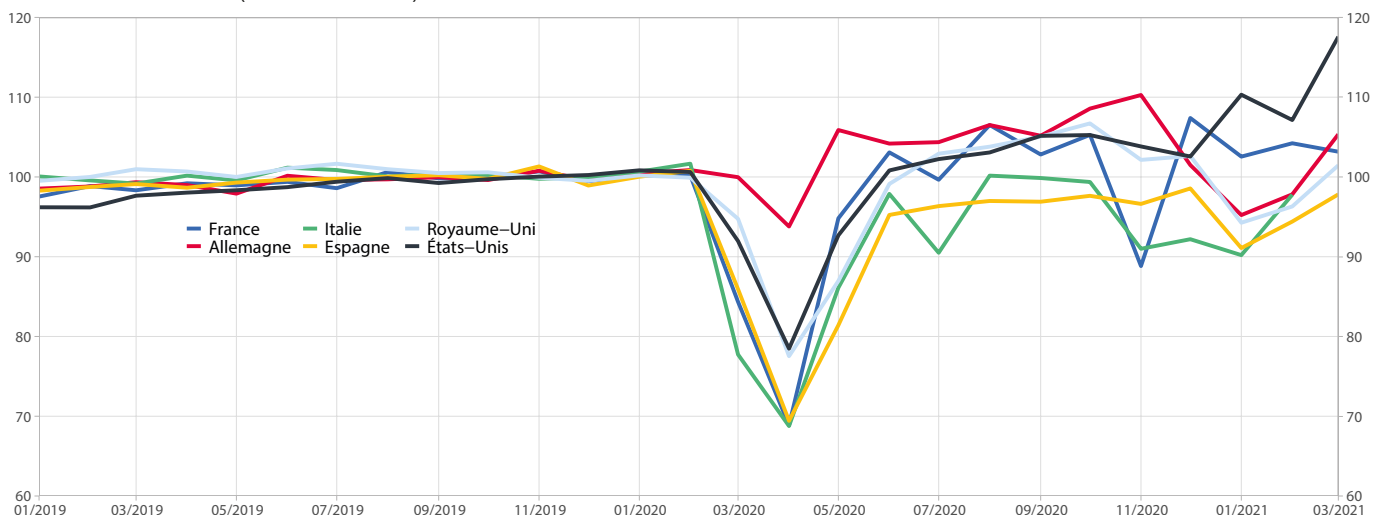
indice de production industrielle hors construction en niveau (base 100 = T4 2019)



Source : ONS, Istat, INE, Destatis, Insee, Federal Reserve Board

► 3. En mars 2021, les ventes au détail se reprennent dans la plupart des pays européens et décollent aux États-Unis

ventes au détail en niveau (base 100 = T4 2019)



Note : cet indicateur est un indice de chiffre d'affaires déflaté dans le commerce de détail hors véhicules motorisés.

Source : Eurostat, ONS, Census Bureau

En Europe, les ventes au détail ont pâti début 2021 des restrictions sanitaires, tandis qu'elles ont accéléré aux États-Unis

L'évolution de l'épidémie influe davantage sur les ventes au détail, dont le niveau et les variations sont hétérogènes entre les pays (► **figure 3**). En janvier, les ventes au détail ont atteint un point bas dans les pays voisins de la France, en raison du renforcement des mesures de restrictions sanitaires, repassant notamment sous leur niveau d'avant-crise en Allemagne et au Royaume-Uni. En février et en mars, les ventes au détail se sont redressées dans l'ensemble des pays européens, se rapprochant de leur niveau d'avant-crise en Italie et en Espagne (-2,2 % pour ces deux pays par rapport au quatrième trimestre 2019) ou le dépassant à nouveau en Allemagne et au Royaume-Uni (respectivement +5,3 % et +1,5 %). En France, mais plus encore aux États-Unis, les ventes au détail se sont maintenues sur les premiers mois de 2021 au-dessus de leur niveau d'avant-crise (respectivement +4,2 % et +7,1 % en février). En ce début d'année 2021, les ventes au détail outre-Atlantique sont particulièrement élevées par rapport à la fin 2019 et poursuivent leur progression en mars (*voir infra*).

En Europe, comme aux États-Unis, les restrictions sanitaires s'allègent progressivement

En Europe, les mesures de confinement prises dans la plupart des pays européens ont progressivement été allégées au mois d'avril (► **figure 4**), cet allègement concernant davantage les restrictions de déplacement que la réouverture des commerces et des lieux

récréatifs. En France, les écoles ont rouvert le 26 avril et les déplacements ne sont plus limités en journée depuis le 3 mai.

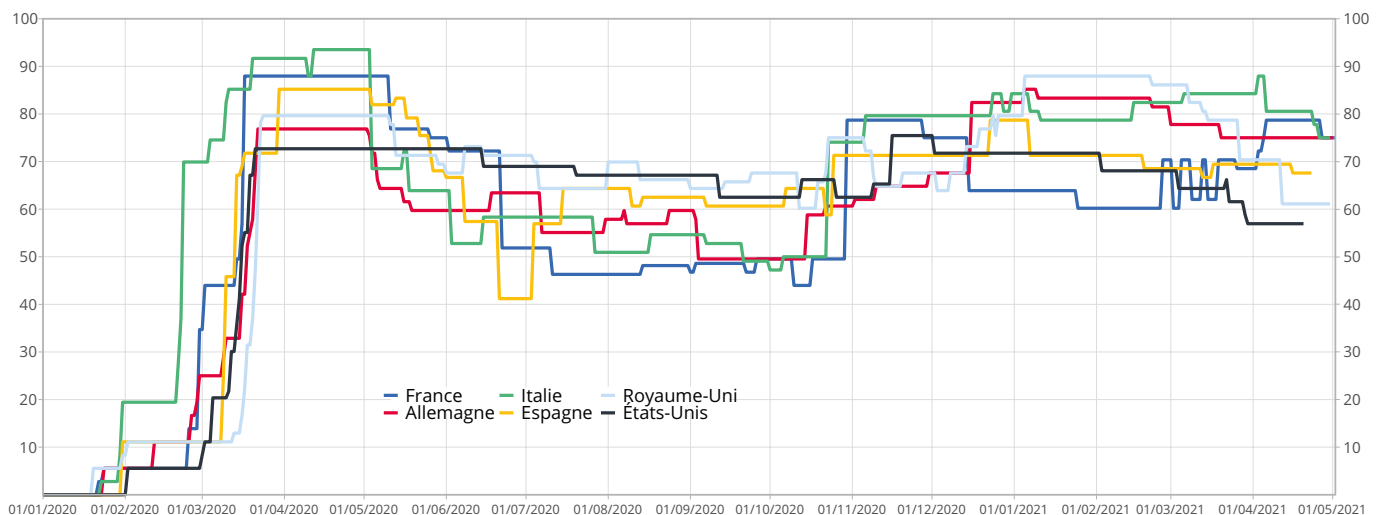
En Allemagne, le nouveau confinement, qui avait débuté mi-décembre, a été allégé courant mars avec l'ouverture progressive des écoles et de certains commerces (coiffeurs, librairies, fleuristes) selon les Länder. Ce confinement a été remplacé par un « frein d'urgence fédéral » qui harmonise les mesures de restrictions dans l'ensemble des Länder en fonction du taux d'incidence. Le dépassement d'un certain seuil d'incidence implique des restrictions supplémentaires dans les Länder concernés telles que la fermeture des commerces « non-essentiels », la fermeture des activités de loisirs, de sport et de culture et l'instauration d'un couvre-feu. La majorité du territoire allemand se trouve actuellement au-dessus de ce seuil à l'exception du nord du pays et de quelques cantons.

En Italie, après un confinement décidé à la mi-mars, la majorité des régions est passée de zone rouge à orange après le week-end de Pâques, entraînant la réouverture des commerces « non-essentiels ». Le passage d'un certain nombre de régions en zone jaune fin avril a permis la réouverture des bars et restaurants en terrasse ainsi que des cinémas et lieux récréatifs avec des jauges, tout en maintenant un couvre-feu nocturne.

En Espagne, les mesures prises face à la résurgence de l'épidémie depuis la mi-mars restreignent principalement les déplacements entre régions, tandis que les commerces, les bars et restaurants restent ouverts. Au Royaume-Uni, le confinement qui avait débuté en janvier s'est terminé le 12 avril. Les pubs et restaurants sont désormais ouverts en terrasse ainsi que les commerces « non-essentiels ».

► 4. Depuis mars, les mesures de restrictions sanitaires semblent se desserrer, en particulier au Royaume-Uni et aux États-Unis

indice de restriction de l'université d'Oxford



Note : cet indice recense et synthétise en un indicateur unique l'ensemble des mesures d'endiguement sanitaire, telles que les restrictions de déplacement des personnes et les fermetures des commerces, des administrations et des établissements scolaires.

Dernier point entre le 21 avril et le 2 mai 2021 selon les pays.

Source : Hale, T., Webster, S., Petherick, A., Phillips, T., et Kira, B. (2020). Oxford COVID-19 Government Response Tracker, Blavatnik School of Government

Conjoncture internationale

Aux États-Unis, les confinements ont été levés dans les États et les restrictions sanitaires allégées depuis février, l'indice d'Oxford atteignant même en avril son point le plus bas depuis le début de la crise sanitaire.

Avec l'allègement des mesures de restrictions, les activités de services sembleraient se reprendre au printemps, comme en témoignent les indices PMI dans les services, tandis que l'activité dans l'industrie se maintiendrait.

En avril, les PMI dans les services ont augmenté en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis (respectivement +2,1 points, +3,8 points et +4,3 points) et plus fortement en Espagne (+6,5 points). En France comme en Espagne, l'indice retrouve son seuil d'expansion pour la première fois depuis la fin de l'été 2020 (respectivement 50,3 et 54,6). Dans les pays anglo-saxons, il confirme son maintien au-dessus du seuil d'expansion (respectivement 60,1 et 64,7 au Royaume-Uni et aux États-Unis). En Allemagne, en revanche, le confinement ayant été prolongé, le PMI services s'est légèrement dégradé en avril (49,9 après 51,5 en mars). De même, en Italie, l'indice a diminué en avril se maintenant sous le seuil d'expansion (47,3 après 48,6).

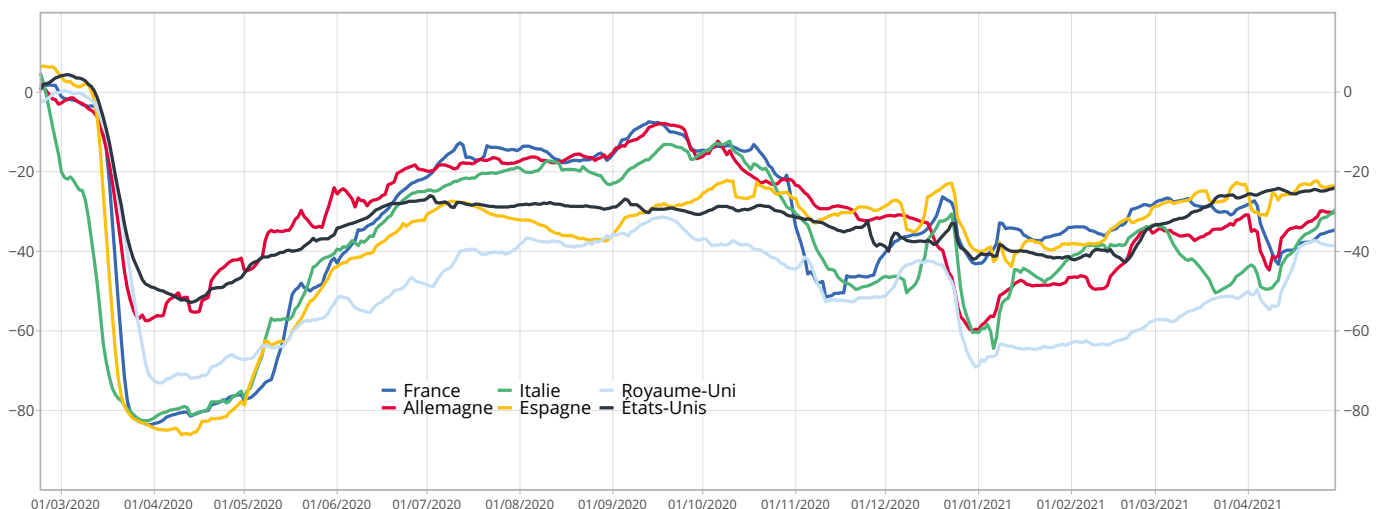
Dans le secteur manufacturier, les indices PMI de l'ensemble des pays sont demeurés bien au-dessus de leur seuil d'expansion en avril : entre 57,7 pour l'Espagne et 66,2 pour l'Allemagne, qui avait atteint son maximum historique au mois de mars (66,6).

En lien avec l'allègement des mesures sanitaires, les indicateurs à « haute fréquence » de mobilité frémissent dans plusieurs pays européens et décollent au Royaume-Uni et en Italie

L'allègement des restrictions en Europe au mois d'avril ayant principalement concerné les restrictions de déplacement, la mobilité des personnes semble progresser dans les pays européens depuis le week-end de Pâques. Ainsi, la fréquentation des transports publics augmente (► **figure 5**), en particulier au Royaume-Uni avec le déconfinement, mais aussi en Italie et en Allemagne. Les États-Unis et l'Espagne conservent un niveau de fréquentation légèrement plus proche du niveau d'avant-crise, tandis que la hausse de cet indicateur a été plus tardive et moins prononcée en France.

Les autres indicateurs à « haute fréquence » présentent des hausses plus différenciées selon les pays à l'image de la fréquentation des commerces de détail hors alimentaires et des lieux récréatifs (► **figure 6**). Après une hausse dans les pays occidentaux en mars puis un creux début avril lié au week-end de Pâques, cette fréquentation apparaît en légère hausse fin avril en France, en Allemagne et en Espagne, à un niveau plus élevé qu'en début d'année. Au contraire, au Royaume-Uni et en Italie, les allègements de restrictions en avril ont provoqué une hausse très nette de la fréquentation de ces commerces. Aux États-Unis, la fréquentation des commerces apparaît pratiquement revenue à son niveau d'avant-crise.

► 5. Après une baisse début avril, la fréquentation des transports publics croît en Europe



Lecture : l'utilisation des transports publics en Italie était inférieure le 13 février de 40 % en moyenne mobile sur 7 jours par rapport à la valeur médiane calculée par Google entre le 3 janvier et le 6 février 2020.

Note : la date du dernier point est le 30 avril 2021.

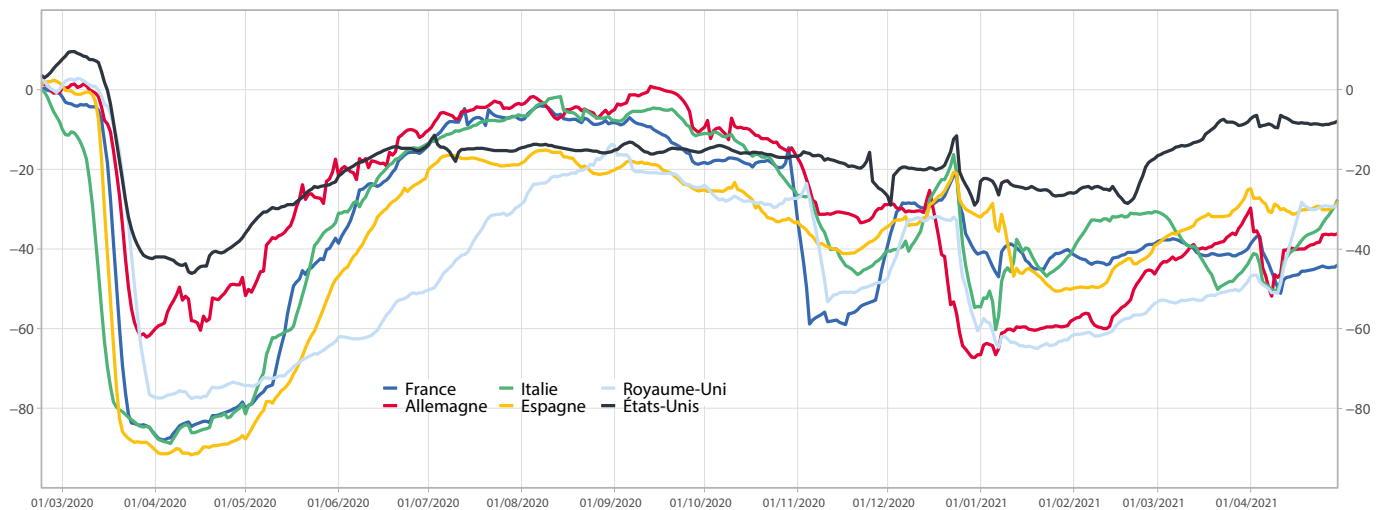
Source : Google Mobility Reports

De même, l'indicateur *Google Trends* du nombre de recherches du mot restaurant (► **figure 7**) a fortement rebondi au Royaume-Uni et en Italie dès la réouverture des restaurants et des bars dans ces pays et se situe à des niveaux élevés outre-Atlantique. Cet indicateur reste en berne en France et en Allemagne. En Espagne, cet indicateur fluctue avec une grande amplitude au gré des variations des restrictions en particulier à Madrid et Barcelone.

Du fait du *Brexit*, les échanges de biens entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ont chuté en janvier, avant de rebondir légèrement en février

Le 1^{er} janvier 2021, le *Brexit* est entré en application : des barrières non-tarifaires s'appliquent désormais aux échanges entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Du fait de leur introduction, et après les forts achats observés fin 2020 par effet d'anticipation avant la date

► 6. Au Royaume-Uni et en Italie, la fréquentation des commerces de détail hors alimentaires et des lieux récréatifs rebondit fortement en avril en %



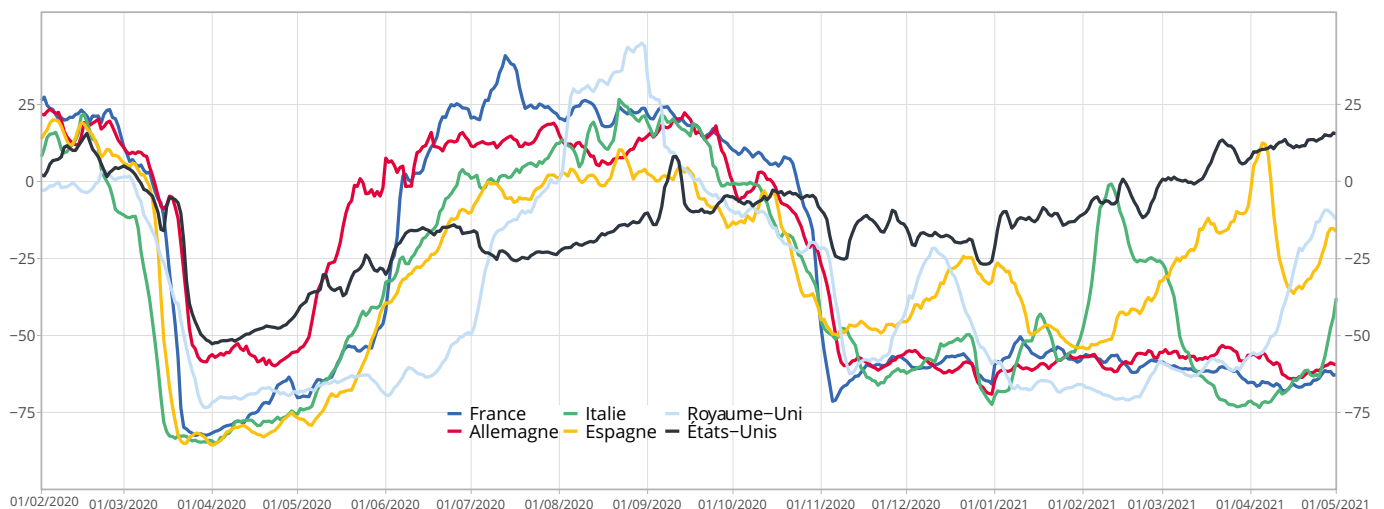
Lecture : la fréquentation des commerces de détail hors alimentaire et des lieux récréatifs en Allemagne était inférieure le 13 février de 60 % en moyenne mobile sur 7 jours par rapport à la valeur médiane calculée par Google entre le 3 janvier et le 6 février 2020.

Note : la date du dernier point est le 30 avril 2021.

Source : *Google Mobility Reports*

► 7. La réouverture des restaurants en avril en Italie et au Royaume-Uni a entraîné une forte hausse du nombre de recherches du terme restaurant

écart en % des recherches du terme restaurant, en moyenne mobile sur 2020 par rapport à la moyenne 2017-2019



Lecture : le 19 février, la moyenne mobile sur 7 jours du nombre de recherches du sujet « restaurant » sur *Google* en France était inférieure de 61 % par rapport à la moyenne des moyennes mobiles sur 7 jours des 15 janvier entre 2017 et 2019.

Note : la date du dernier point est le 1^{er} mai 2021.

Source : *Google Trends*

Conjoncture internationale

butoir, les flux commerciaux se sont repliés début 2021 (► **figure 8**) : en janvier, les importations comme les exportations britanniques de biens¹ ont chuté d'environ un cinquième (respectivement -19,9 % et -21,2 %) par rapport à décembre.

Côté importations, les flux de biens provenant de l'Union européenne ont été lourdement affectés en janvier par l'apparition des contrôles douaniers, malgré la décision, prise par les douanes britanniques, de ne les introduire que progressivement. De plus, un éventuel contrecoup des comportements de stockage survenus dans les mois précédant la date butoir (► **éclairage Brexit** de la *Note de conjoncture* de mars 2021²) aurait pu peser sur les importations.

Outre le *Brexit*, le ralentissement de la demande lié à la mise en place du nouveau confinement de janvier a pénalisé les importations. En effet, les importations en provenance de pays extérieurs à l'Union européenne ont également chuté en janvier (-8,2 %), mais dans une moindre mesure que les biens en provenance du marché unique (-29,8 %).

Les exportations de biens vers l'Union européenne ont chuté en janvier presque de moitié (-45,4 %). C'est bien plus que la baisse des importations en provenance du marché unique, sans doute parce qu'aucun allègement des procédures n'a été mis en place pour les biens transitant du Royaume-Uni vers l'Union européenne.

En revanche, les exportations à destination du reste du monde ont légèrement progressé (+3,0 %).

En février, les importations comme les exportations de biens ont légèrement rebondi, bénéficiant de l'adaptation progressive aux nouvelles normes de contrôle vis-à-vis de l'Union européenne et du léger rebond de l'activité économique. Elles restaient toutefois très éloignées de leur niveau d'avant-crise : les flux entrants de biens en provenance du marché unique étaient réduits de près d'un quart par rapport à la moyenne 2019, alors que les importations excédaient leur niveau d'avant-crise pour les biens en provenance des autres partenaires commerciaux du Royaume-Uni (+5,6 %).

En février, les exportations de biens étaient en deçà de leur niveau d'avant-crise quelle que soit la destination des biens, mais plus en retrait vers l'Europe (-21,2 % par rapport à la moyenne 2019) que vers le reste du monde (-16,3 %).

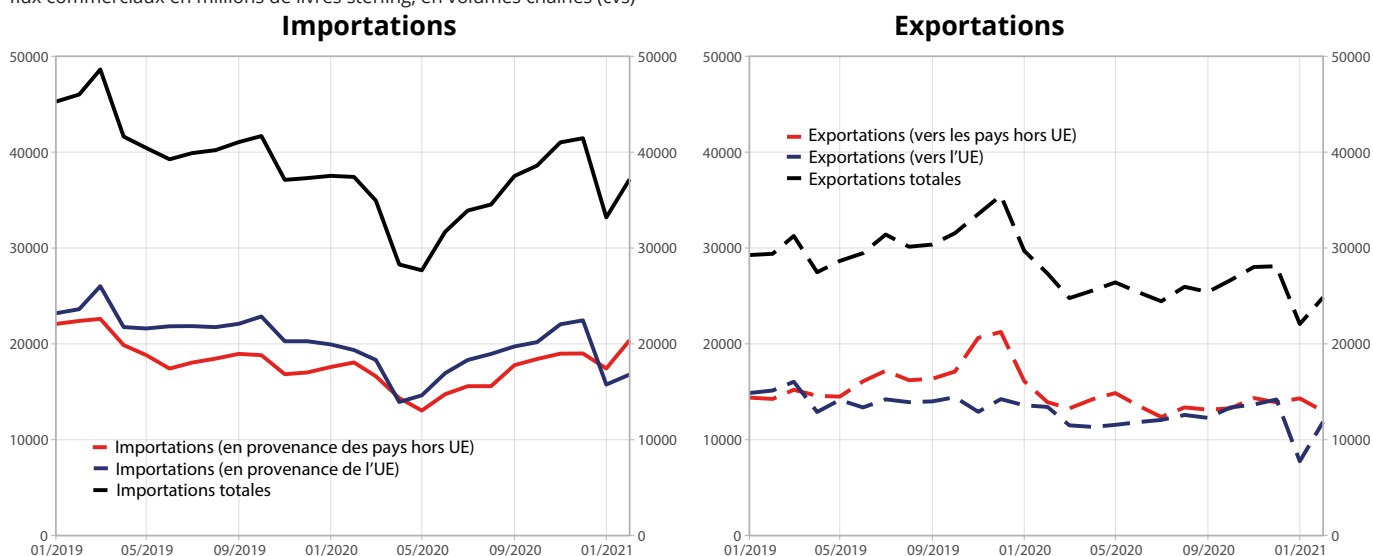
Si les données des douanes témoignent d'une reprise modérée des échanges commerciaux en février, l'indicateur à « haute fréquence » du trafic maritime semble indiquer que les échanges auraient poursuivi leur rebond en mars (► **figure 9**). Avant le week-end de Pâques, le nombre de cargos et de tankers de passage dans les ports britanniques a atteint un niveau similaire au niveau de cet été. Cet indicateur est toutefois sujet à de fortes révisions et doit être interprété avec

¹ On se concentre ici sur les échanges de biens, les exportations et importations de services demeurant stables depuis la mi-2020 et n'étant pas directement affectées par les contrôles douaniers.

² ► **Le Brexit a provoqué des comportements de stockage de la part des entreprises britanniques fin 2020, puis une probable contraction des échanges début 2021**, *Note de conjoncture* de mars 2021.

► 8. Les échanges de biens entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ont chuté depuis le *Brexit* et restaient éloignés de leurs niveaux d'avant-crise en février

flux commerciaux en millions de livres sterling, en volumes chaînés (cvs)



Source : Douanes britanniques (ONS)

précaution, d'autant que les conditions météorologiques sont susceptibles de modifier significativement le nombre de passages de cargos et de tankers dans les ports britanniques.

L'économie américaine retrouve le sentier de la croissance

En début d'année 2021, la croissance de l'activité américaine est repartie à la hausse (+1,6 % en variation trimestrielle, après +1,1 %, ► **figure 1**) et se rapproche de son niveau d'avant-crise (-0,9 % par rapport au quatrième trimestre 2019). En plus d'un certain dynamisme de la demande publique et

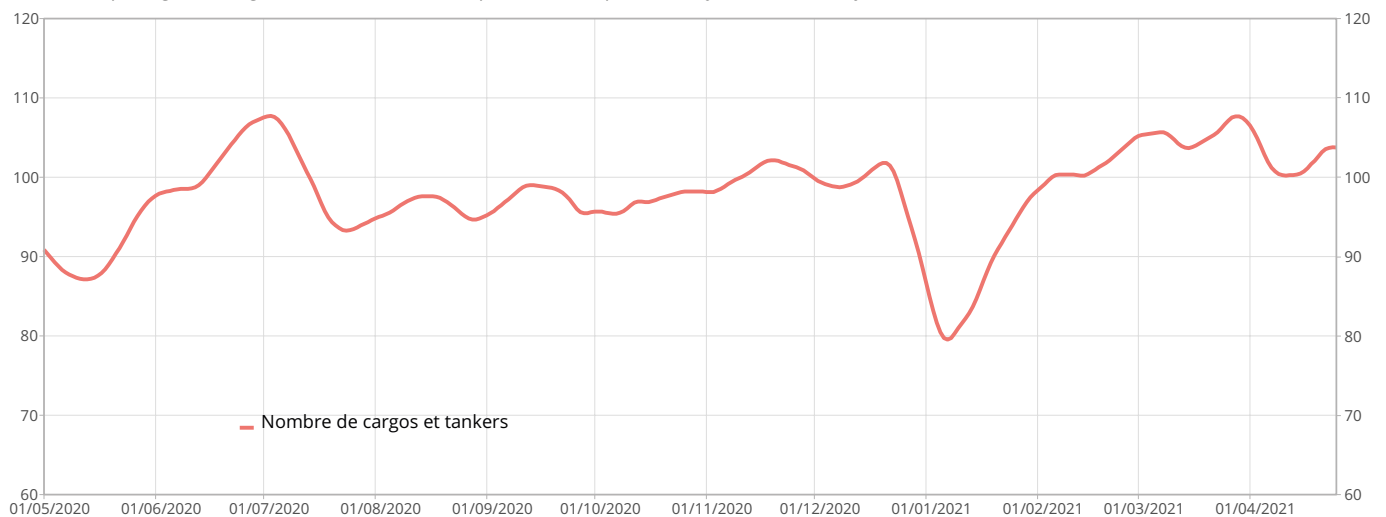
de l'investissement, notamment des entreprises, la consommation constitue le véritable moteur de la reprise économique (+2,6 % en variation trimestrielle, contribution de 1,7 point).

Le rebond de la consommation américaine s'appuie sur la conjonction de deux facteurs : d'une part, comme vu précédemment, les États ont levé la plupart des restrictions sanitaires, permettant la reprise de presque toutes les activités économiques. D'autre part, des plans de relance de grande ampleur se succèdent depuis le début de la crise sanitaire (► **Éclairage Plan de relance américain**³ de la *Note de conjoncture de mars 2021*), fournissant notamment aux ménages, sous forme d'aides sociales et de chèques

3 ► Aux États-Unis, un nouveau plan de relance massif à destination notamment des ménages, dont la hausse des revenus en 2020 masque une situation contrastée, *Note de conjoncture* de mars 2021.

► 9. Le trafic maritime britannique se redresse après un point bas début janvier

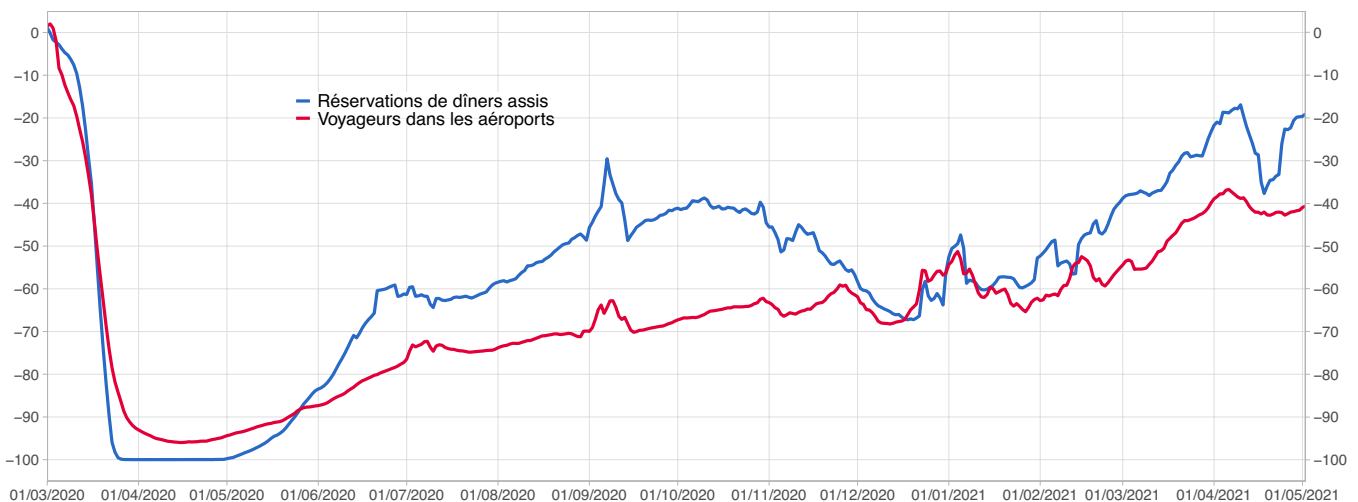
nombre de passages de cargos et de tankers dans les ports britanniques (en moyenne mobile 15 jours, cvs)



Lecture : pendant les 15 premiers jours d'avril 2021, 100 cargos et tankers ont visité les ports britanniques chaque jour en moyenne.
Source : ONS

► 10. Depuis février, aux États-Unis les secteurs les plus affectés par les restrictions se reprennent progressivement

variations en % par rapport au niveau d'avant-crise



Lecture : le 1^{er} avril, le nombre de réservations de dîners assis sur la plateforme *OpenTable* se situait, en moyenne mobile sur 7 jours, 22 % en dessous de son niveau du jour comparable de la même semaine en 2019, tandis que le nombre de voyageurs dans les aéroports américains était, en moyenne mobile sur 7 jours, inférieur de 39 % au niveau du même jour de 2019. Dernier point : 2 mai 2021

Source : *OpenTable*, *Transportation Security Administration*

Conjoncture internationale

fiscaux, des centaines de milliards de dollars aujourd'hui prêts à être dépensés en consommation.

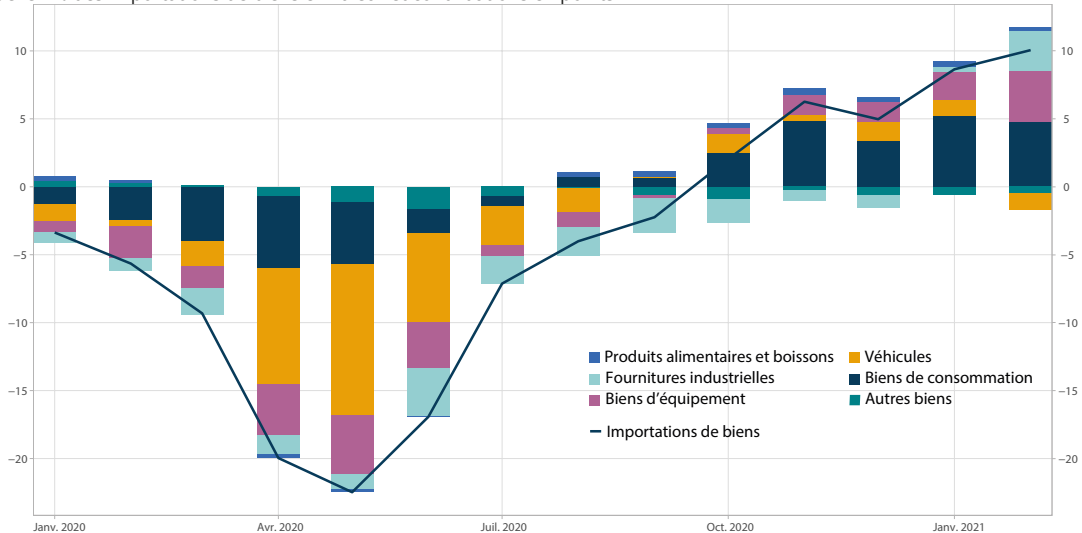
Au deuxième trimestre 2021, cette dynamique devrait se poursuivre. Dans le cadre de l'*American Rescue Plan* voté en mars 2021, de nouveaux chèques de 1 400 dollars ont été versés à une majorité d'Américains depuis la mi-mars, tandis que l'épargne accumulée par les ménages s'élevait à près de 1 600 milliards de dollars fin 2020 (équivalent à 9,8 % du revenu disponible brut de 2019). L'indice de confiance des consommateurs, calculé par l'Université du Michigan, a ainsi bondi en mars de 8,1 points, sa plus forte augmentation durant la crise sanitaire (88,3 points en avril contre une moyenne de 96,0 points en 2019). La forte hausse des ventes au détail témoigne de ce climat propice à la consommation : elles ont bondi de +9,8 % en mars (► **figure 3**), certes en partie du fait du recul de février lié aux intempéries climatiques, et atteignent +17,9 % par rapport à leur niveau du quatrième trimestre 2019. Cette augmentation a été particulièrement importante pour les postes qui avaient été les plus affectés par les restrictions sanitaires, tels que les achats de vêtements (+18,3 % en mars), d'équipements sportifs, culturels et de loisirs (+23,5 %), de voitures (+15,5 %) et les dépenses dans les bars et restaurants (+13,4 %). Témoin de cette normalisation des habitudes de consommation, le nombre de réservations de dîners assis sur la plateforme *OpenTable* ne se situe plus fin avril que 20 % en dessous de son niveau de 2019, alors qu'il était encore d'environ 50 % inférieur en février (► **figure 10**). De même, le secteur du transport aérien, l'un des plus affectés par la crise sanitaire, redémarre doucement avec la reprise des vols intérieurs ou vers certaines destinations internationales, comme en atteste l'augmentation du nombre de voyageurs dans les aéroports américains.

La reprise de la production est moins rapide que celle de la consommation domestique : la hausse des dépenses des ménages américains se répercute donc sur le commerce extérieur, *via* une augmentation des importations (+1,4 % au premier trimestre 2021). Au contraire des exportations, en recul au premier trimestre (-0,3 %) et largement en dessous de leur niveau d'avant-crise (-11,2 %), les importations ont dépassé leur niveau du quatrième trimestre 2019 de 0,8 %, en particulier pour les importations de biens (+10,0 %). Cette augmentation devrait bénéficier aux principaux fournisseurs des États-Unis : la Chine (18,5 % des importations américaines de biens en février), l'Union européenne (18,1 % dont l'Allemagne à 4,7 %, la France étant à 2,2 %), le Canada (12,7 %) et le Mexique (13,5 %). La reprise des importations de biens a principalement été portée depuis l'automne par les biens de consommations (► **figure 11**), tels que les produits pharmaceutiques (contribution de +1,9 point aux importations de biens en janvier), les jeux et équipements sportifs (+1,1 point en février), les équipements ménagers (+1,0 point en février) et les téléphones (+0,8 point). Les biens de production ont fortement progressé en février, à l'image des ordinateurs et de leurs accessoires (contribution de +1,7 point et +0,5 point respectivement).

L'économie américaine, ainsi dynamisée par les plans d'urgence et de relance massifs mis en place depuis un an, devrait poursuivre son rebond entamé début 2021, avec des interrogations sur l'ampleur de la remontée à venir de l'inflation. En mars, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (+2,6 % sur un an après +1,7 % en février) était principalement due à l'inflation énergétique (+13,3 %) liée à la chute des cours du pétrole en mars 2020 et donc à une faible base de

► 11. Les biens de consommation soutiennent les importations de biens américaines

glissement annuel en % des importations de biens en valeur et contributions en points



Lecture : en février 2021, les importations progressaient de 10,1 % en glissement annuel, progression à laquelle les importations en biens d'équipement contribuaient pour 4,8 points.

Source : Census Bureau

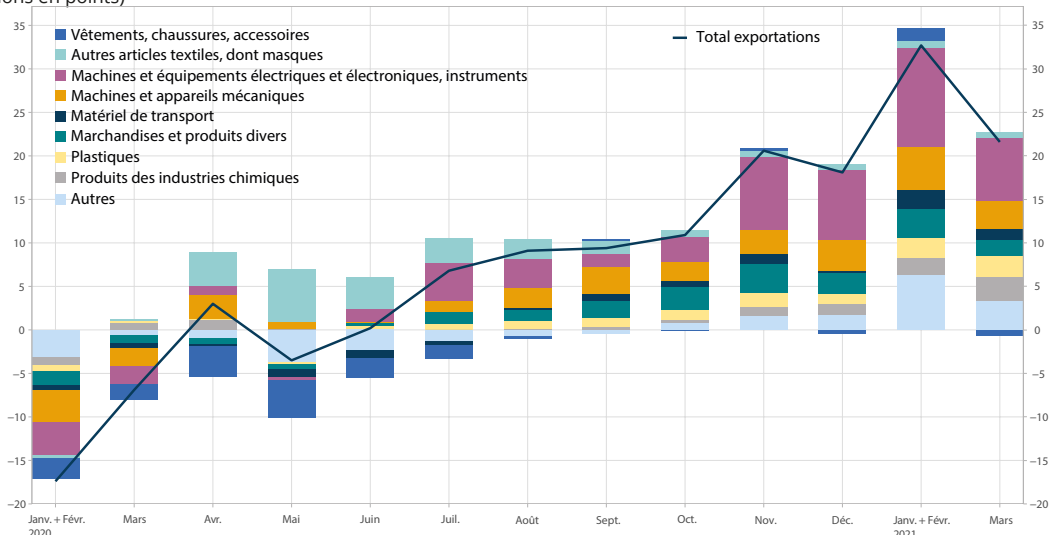
comparaison. L'inflation sous-jacente s'élevait à +1,4 % sur un an en moyenne au premier trimestre. Une autre interrogation quant aux perspectives de rebond porte sur la destination de l'épargne accumulée, dont une partie risque d'alimenter des bulles financières ou immobilières, à l'image de l'augmentation du nombre de permis de construire (+27 % en mars 2021 par rapport la moyenne de 2019).

La croissance de la Chine est soutenue par les exportations industrielles

Au premier trimestre 2021, l'économie chinoise a poursuivi sa croissance (+1,2 % en variation trimestrielle), à un rythme toutefois ralenti par rapport au quatrième trimestre 2020 (+3,4 %). Elle a en effet été affectée par la mise en place de mesures strictes de restrictions de déplacement après une remontée du nombre de

► 12. La croissance de la Chine est soutenue par les exportations de biens

contributions des principaux produits à la variation des exportations chinoises de biens en valeur (évolution en % par rapport au mois correspondant de 2019 et contributions en points)

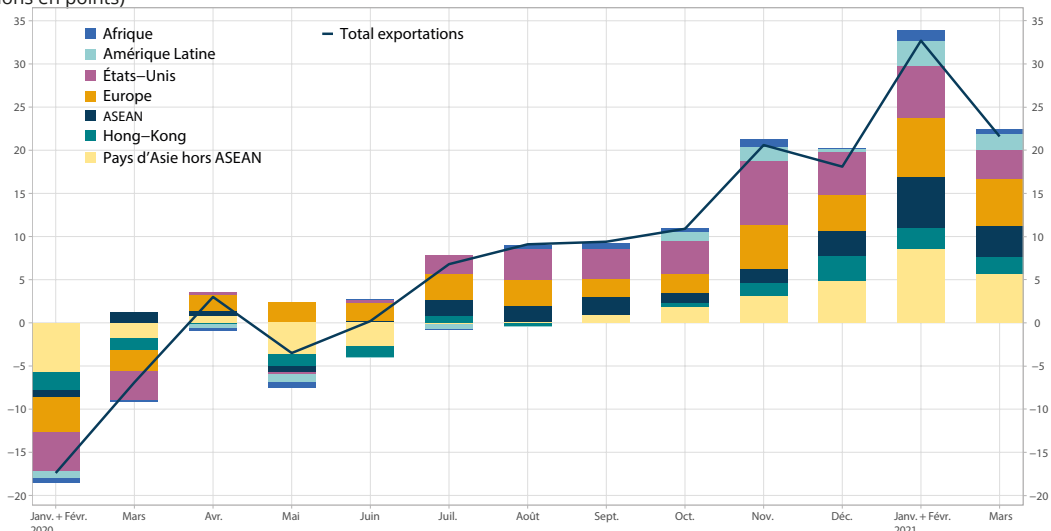


Note : les mois de janvier et février ont été groupés pour tenir compte du fort impact du Nouvel An chinois à des dates variables selon les années. L'écart des exportations au mois correspondant de 2019 et ses contributions ne sont pas désaisonnalisés.

Source : NBSC, GACC, calculs Insee

► 13. Les exportations chinoises sont soutenues par les demandes en provenance des États-Unis et d'Europe

contributions des principales destinations à la variation des exportations chinoises de biens en valeur (évolution en % par rapport au mois correspondant de 2019 et contributions en points)



Note : les mois de janvier et février ont été groupés pour tenir compte du fort impact du Nouvel An chinois à des dates variables selon les années. L'écart des exportations au mois correspondant de 2019 et ses contributions ne sont pas désaisonnalisés.

Source : NBSC, GACC, calculs Insee

Conjoncture internationale

cas de Covid-19. La performance de croissance très élevée en glissement annuel (+18,6 %) provient en partie d'une base de comparaison particulièrement faible au premier trimestre 2020. L'activité chinoise a largement rebondi depuis lors, puisqu'elle se situe au premier trimestre 2021 à +7,6 % au-dessus du niveau du quatrième trimestre 2019. Ce rebond a été soutenu par le dynamisme de la production industrielle (+9,4 % au premier trimestre 2021 par rapport à décembre 2019), alimentée en particulier par les exportations.

En effet, après s'être repliées au premier trimestre 2020 (-7,7 % en variation trimestrielle), les exportations chinoises ont rebondi depuis un an, dépassant au premier trimestre 2021 de 20,9 % leur niveau d'avant-crise. En comparaison, les importations ont connu une hausse de moindre ampleur (+12,7 % au premier trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2019), dans le sillage de la demande intérieure, les ventes au détail ayant été plus longtemps affectées par les conséquences de la crise sanitaire que la production industrielle.

La décomposition du rebond des exportations chinoises par type de produits révèle des dynamiques liées aux évolutions de la crise sanitaire en 2020, en Chine et en dehors de Chine (► [figure 12](#)). Ainsi, après un recul général des exportations lors de la fermeture d'une partie de l'économie chinoise début 2020, leur reprise à partir d'avril 2020 a été portée par les « autres articles textiles », qui comprennent notamment les masques exportés massivement vers

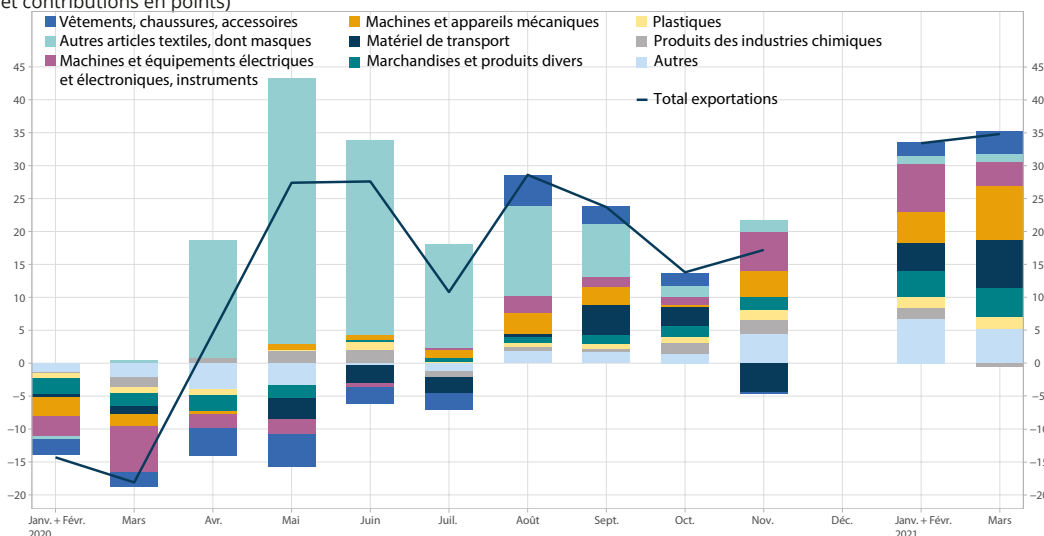
les pays occidentaux au printemps. À partir de l'été, les exportations de vêtements, chaussures et accessoires sont revenues à leur niveau d'avant-crise. Les derniers mois de l'année ont été marqués par une hausse importante des exportations de matériel informatique et de télécommunication, sans doute en lien avec le développement du télétravail et la réduction des activités extérieures dans les pays connaissant des résurgences de l'épidémie. Début 2021, ces produits ont continué de soutenir les exportations chinoises, mais dans une moindre mesure en mars 2021.

Depuis l'été 2020, la hausse des exportations chinoises, en glissement annuel, s'est effectuée principalement à destination des États-Unis, de l'Europe et des pays de l'ASEAN (► [figure 13](#)). Au printemps 2020, la reprise des exportations s'est appuyée sur la demande européenne, puis à partir de juillet sur la demande en provenance des États-Unis. En fin d'année, la contribution des pays asiatiques, et en particulier de l'ASEAN, à ces exportations a nettement augmenté.

De manière plus précise, les exportations chinoises à destination de la France ont fortement augmenté, en glissement annuel, au moment du premier confinement (► [figure 14](#)). Cette augmentation provient notamment de la demande en textiles, en lien avec le besoin de masques. La contribution de ces produits a progressivement décliné par la suite, et depuis l'automne, ce sont les équipements informatiques et électroniques qui contribuent le plus fortement aux exportations, en lien avec la généralisation du télétravail dans le contexte de pandémie. ●

► 14. L'augmentation des exportations chinoises vers la France en 2020 provenait des textiles à l'été, puis des équipements électriques et électroniques à l'automne

contributions des principaux produits à la variation des exportations chinoises de biens vers la France en valeur (évolution en % par rapport au mois correspondant de 2019 et contributions en points)



Note : les mois de janvier et février ont été groupés pour tenir compte du fort impact du Nouvel An chinois à des dates variables selon les années. L'écart des exportations au mois correspondant de 2019 et ses contributions ne sont pas désaisonnalisés. Le mois de décembre 2020 n'apparaît pas en raison de problèmes avec les données fournies pour décembre 2019.

Source : NBSC, GACC, calculs Insee